

OFFICE DE CONSULTATION DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. JOSHUA WOLFE, président
 Mme NICOLE BRODEUR, commissaire
 Mme ELISE NAUD, analyste

**CENTRE DE TRAITEMENT
DES MATIÈRES ORGANIQUES
SECTEUR OUEST**

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 9 octobre 2012, 19 h

Montréal

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|---|---------------------------------|---|
| 5 | SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2012 | 2 |
| | M. ALAIN DE SOUZA..... | 2 |
| | M. JOSHUA WOLFE, président..... | 6 |
| | PRÉSENTATION DE LA VILLE | 9 |

10

PÉRIODE DE QUESTIONS

| | | |
|----|-------------------------------|----|
| | M. Sylvain Ouellet | 26 |
| | M. William Wisenthal | 31 |
| 15 | M. Jean-François Girard | 33 |
| | M. Bruce Walker..... | 37 |
| | M. Jean-François Pépin | 42 |
| | M. Joseph Chammas | 46 |
| | M. Sylvain Émond | 53 |
| 20 | M. Daniel Kielback..... | 57 |
| | M. Yves Lapierre | 60 |
| | M. Marty Peletz..... | 63 |
| | M. Carlos Del Castillo..... | 68 |
| | M. Michael Schwartz | 72 |
| 25 | M. Sylvain Ouellet | 81 |
| | Mme Caroline Bourgeois..... | 85 |
| | M. Bruce Walker..... | 88 |

30

M. ALAIN DE SOUZA:

35 Bonsoir tout le monde. Good evening everyone. Avec votre accord, je recevais un signal du président de l'assemblée pour me permettre de dire quelques mots en avant. I would like to just address you with a few words.

40 Bienvenue à vous tous, à cette session de consultation qui va être dirigée par l'Office de consultation publique de Montréal sur le choix d'un quatrième site pour un site de compostage pour desservir le secteur ouest de l'île de Montréal, dont... incluant nous, dont Saint-Laurent.

45 Welcome to the session, which is an information public consultation session run by the Office de consultation de Montréal. And it's done primarily to be able to identify a site that could be a fourth site for the western section of the island of Montreal in terms of having composting facilities.

50 Mon nom c'est Alain De Souza, et je suis le maire de Saint-Laurent, mais aussi vice-président du comité exécutif, et je suis accompagné par monsieur Éric Blain, qui est à ma droite, et monsieur Roger Lachance, qui va vous adresser dans quelques minutes. En même temps, je remercie le président puis les autres membres commissaires pour m'accorder quelques minutes pour vous donner un topo de la situation.

55 Comme vous le savez, le gouvernement du Québec a une exigence par laquelle il exige les villes à travers la province du Québec pour trouver des façons de divertir les matières résiduelles qui, actuellement, sont envoyées à des sites d'enfouissement. Donc, on a fait un effort considérable pour s'assurer que ça peut se réaliser avec les efforts pour le recyclage, mais l'enjeu fondamental, c'est aussi de faire ça par voie de traitement des matières organiques.

60 So, as you know, the Government of Quebec has set very high standards in terms of being able to divert waste material from the waste stream, such that they don't land up in

65 landfill sites and, over the last number of years, a large part of our efforts have been dedicated to recycling and improving recycling rates, but no community has gone over the hump by just doing it with recycling so organic materials is dealt with as well, and that's what we're hoping to deal with in tonight's session.

70 La Ville de Montréal a été participante avec 82 autres villes de la Communauté métropolitaine du Québec pour faire un plan pour la région métropolitaine. Donc, 82 villes et 3.6 millions de population. Et, dans ce contexte, chacun des secteurs, dont la Rive-Nord, Laval, l'Île de Montréal, Longueuil et la Montérégie, ont tous convenu sur les infrastructures qui vont être requises pour desservir le secteur, desservir la population et avec aussi des objectifs et des critères par lesquels les gens peuvent choisir leurs installations.

75 So the City of Montreal is one of 82 cities that worked to do a regional waste management plan and, as a result of that plan, each of the different sectors, the North Shore, the South Shore, Laval, Longueuil and the island of Montreal, have to come up with the infrastructures that they need to serve their population.

80 On avait travaillé très fort, mais un des principes était de s'assurer qu'on peut avoir des installations le plus près de la population à desservir pour, entre autres, sauver de l'argent pour le transport, pour réduire des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi pour s'assurer qu'on retrouve des infrastructures toujours dans un contexte d'équité régionale.

85 So each of the different sectors have to come up with their proposal on a waste management plan, one that provides for infrastructures within their communities, close to the community, to reduce public transport costs, to reduce greenhouse gas emissions and, finally, also to make sure that we are locating infrastructures to make sure that it's equitable from a regional perspective.

90 Donc, la Ville de Montréal avait adopté un plan en 2009, qui a, entre autres, visé, traité la filière organique, et par lequel désigne... ç'a été adopté unanimement par le conseil d'agglomération, ce plan. Dans ce plan, il visait, entre autres, d'avoir quatre sites sur l'île de

95 Montréal, qui soit va traiter les matières organiques, soit pour biométhanisation ou pour compostage. Et le choix de ces sept sites a été lancé il y a presque deux ans maintenant, en mars 2010 — donc, plus que deux ans, deux ans et demi — où le défi de trouver des sites qui répondaient à divers critères pourraient se trouver.

100 So we began this exercise two and a half years ago, trying to find sites that met the different criteria from the City's perspective and also from the Ministry's perspective, that these sites could be identified with a view to be able to implement these infrastructures.

105 La Ville avait soumis quatre sites pour considération l'année passée par l'Office de consultation publique. L'objectif était d'avoir le pouls de la population. Et pour ces quatre sites-là, à la dernière, dernière minute, comme vous pouvez peut-être, pour ceux qui ont suivi le dossier, on a eu le quatrième site dans l'ouest de l'île qui a été retiré par Aéroports de Montréal, qui était le gestionnaire de ce territoire, et qui a souhaité retirer leur site parce qu'il y avait une certaine crainte vis-à-vis la présence des oiseaux, donc qui pourraient présenter un risque de péril aviaire pour les avions qui atterrissent ou qui décollent à l'Aéroport Trudeau. En conséquence, on a dû retravailler pour trouver un quatrième site.

110 So when we presented the four sites, one in the east, one in the west, one south and one in the north, we went to public consultations with the Office de consultation, but to the very, very last minute, one of the sites, the site in the west, was yanked because Aéroports de Montréal had concerns with regard to the possible presence of birds and the potential of a bird strike for planes that are landing or taking off at Dorval Airport.

120 Je dois vous dire qu'on a eu le rapport de l'Office de consultation publique pour les trois autres sites, qui a été déposé au début avril de cette année, qui essentiellement nous donnait un cheminement pour l'adoption pour les sites en question, et, dans le mois d'août, le conseil d'agglomération avait entériné les changements de zonage pour le site dans Montréal-Est et le site à LaSalle où c'était prévu faire les sites... l'usine de biométhanisation. En conséquence, ces deux sites ont déjà le feu vert pour y aller, mais il nous est demandé que, en attendant le

choix du site du secteur ouest, d'attendre le secteur... de faire le secteur nord et ouest en même temps.

125

So we are ready as the report, we got green lighted on the eastern and the southern sites. However, the northern site was put on hold until we settle the western site as per the Office de consultation's recommendations. And that's why, with some efforts, we have found a western site, one that will be explained today, and which is being submitted for public consultations.

130

Notre espoir est que, si effectivement on est capable de sécuriser l'accord et un consensus sur le site en question, qu'on serait en mesure d'aller en avant pour identifier des sites, faire le changement de zonage nécessaire et, par la suite, déterminer par quels moyens ces sites pourraient devenir la propriété de la Ville et, finalement, passer à d'autres étapes pour la mise en application ou la construction de ces infrastructures avec un objectif de donner à vous, les résidents, des services de collecte et de compostage.

135

So our hope is by going to public consultations on this site we would be able to get a report to report that a consensus we think is there and we would be able to marry with the northern site and then going to council for zoning changes and, further to that, the necessary steps on funding, governance, financing, with a view to coming up with the specs and the ultimate construction of the waste management sites in a sequence that we will be sharing with you as available .

140

145

Je vous remercie beaucoup pour votre présence. Je vous incite de prendre connaissance de l'information, de poser des questions et, par la suite, il y aura d'autres occasions où vous pourrez vous prononcer.

150

So thank you very much for your presence here tonight. And also thank you for taking the time to listen, to ask the necessary questions and, if you wish to express yourselves, you will have the opportunity to do so.

155 Merci beaucoup, Monsieur le président, et merci pour le temps que vous m'avez accordé.

M. JOSHUA WOLFE, président:

160 Merci, Monsieur De Souza. Merci pour votre accueil chaleureux ici dans l'arrondissement Saint-Laurent. Bonsoir, Mesdames et Messieurs. Comme vous le savez, monsieur De Souza est à la fois le maire de l'arrondissement Saint-Laurent et aussi le responsable au comité exécutif pour le développement durable et l'environnement. Donc, je sais qu'il lira avec intérêt le rapport qui sera le fruit du processus que nous entamons ensemble ce soir.

165 Bienvenue à la consultation publique portant sur un centre de traitement des matières organiques proposé sur le boulevard Henri-Bourassa. Je m'appelle Joshua Wolfe, je suis commissaire à l'Office de consultation publique. Je préside la consultation qui commence ce soir. Je suis secondé par madame Nicole Brodeur, également commissaire de l'Office, et je vous présente les autres acteurs dans ce processus.

170 À ma gauche, il y a madame Élise Naud qui assistera la commission comme analyste. L'analyste recueille les informations ce soir et aide la commission dans la rédaction du rapport. Le personnel qui nous accompagne comprend monsieur Luc Doray qui agit à titre de secrétaire général de l'Office et madame Brunelle Amélie Bourque, coordonnatrice pour l'Office. Monsieur Gilles Vézina qui n'est pas ici ce soir, mais qui agit à titre d'agent de recherche et de documentation ainsi que madame Christelle Lollier-Théberge et monsieur Félix Hébert qui sont à la table d'accueil. Ils peuvent vous assister dans vos demandes.

180 L'assemblée de ce soir est enregistrée et sténographiée. C'est monsieur Yvon Lamontagne qui s'occupe de la sonorisation et madame Louise Philibert de la sténographie. Tout ce qui sera dit au cours de l'audience sera enregistré et la version audio et les notes sténographiques feront partie de la documentation qui sera disponible à la fois sur le site internet et au bureau de l'Office.

185

The meeting will be conducted in French but anyone who will prefer to address the commission in English and ask a question in English may do so.

190

Quelques mots maintenant sur la consultation publique et sur l'Office. Une consultation est destinée d'abord aux citoyens qui ont le droit d'être renseignés sur le projet susceptible de modifier leur cadre de vie. Ils ont aussi le droit de faire valoir leur opinion dans le but d'éclairer et d'influencer les décisions des élus relativement à ces projets.

195

L'Office a pour principe de base de procéder de façon crédible, transparente et efficace. Les commissaires ne sont ni des élus, ni des fonctionnaires. Même s'il est régi par la Charte de la Ville, l'Office de consultation publique est une entité distincte et indépendante. D'ailleurs, toute personne qui préside une commission ou qui en fait partie s'engage à respecter le code de déontologie des commissaires. Vous pouvez prendre connaissance de ce code à la table d'accueil et sur le site internet de l'Office.

200

Le 23 août, le conseil de l'agglomération a adopté un projet de règlement pour permettre la construction et l'occupation d'un bâtiment pour traiter les matières organiques par compostage et à soumettre ce dossier à l'Office selon l'article 89 de la Charte. L'Office a fait distribuer un feuillet d'information dans le secteur du site ainsi que dans des quartiers résidentiels de Saint-Laurent, Pierrefonds-Roxboro et Ahuntsic-Cartierville.

205

De plus, des avis publics ont été mis dans les journaux et la documentation pertinente a été mise à la disposition du public. La documentation peut être consultée entre autres au bureau du greffe et sur le site internet de l'Office.

210

Pour présenter le projet et répondre aux questions du public et de la commission, nous avons avec nous les responsables du projet pour la Ville. Alors, à ma table à ma droite, à l'extrême droite, on a monsieur Roger Lachance, directeur associé environnement, direction de l'environnement et du développement durable. Il y a monsieur Éric Blais, responsable des infrastructures, chef de division soutien technique et infrastructures pour la gestion des

215

matières résiduelles et monsieur Pierre Gravel, chef de division planification et opération gestion des matières résiduelles.

220 Il y a aussi d'autres experts de la Ville et aussi des consultants externes qui pourront répondre à vos questions techniques. Je pense qu'il y a aussi un représentant de l'arrondissement Saint-Laurent, mais je n'ai pas le nom de la personne. - On verra plus tard.

225 Deux mots rapidement sur les étapes de la consultation publique pour ceux et celles dont ce sera la première fois. Une consultation publique par l'Office comprend toujours deux parties. La première partie commence ce soir. Elle vise à permettre aux citoyens et à la commission d'obtenir toute l'information possible sur le projet. Ce n'est pas le moment ce soir d'exprimer son opinion, mais de s'informer. La commission recevra toutes les personnes désireuses de poser des questions sur le projet.

230 La deuxième partie qui se tiendra à partir du mardi, 30 octobre, ça veut dire dans trois semaines, vous permettra de prendre position sur le projet. La commission entend alors tous ceux et celles qui désirent exprimer leur opinion, de formuler des commentaires. Elle reçoit aussi les mémoires écrits de ceux qui veulent en déposer.

235 Par la suite, la commission analysera l'information reçue et les opinions qui lui ont été communiquées. Elle en fera rapport au maire et au président du comité exécutif de la Ville. Le rapport sera rendu public quelques semaines plus tard. Les rapports de la commission ont une valeur consultative; les décisions relatives au projet de règlement appartiennent au conseil de l'agglomération.

240 Dans quelques minutes, je demanderai à monsieur Lachance et son équipe de présenter son projet. Ils vont commencer par un aperçu global de l'initiative et après, parler du site même. On prendra ensuite une pause pendant laquelle nous ouvrirons le registre où les personnes qui désirent poser des questions doivent s'inscrire. La période d'enregistrement va
245 continuer et je veux simplement, je vais donner la parole à monsieur Lachance, mais je veux vous rappeler de fermer vos cellulaires si vous en avez. Merci.

Monsieur Lachance?

250 **M. ROGER LACHANCE:**

Alors, bonsoir tout le monde. Après cette introduction, je dirais, très complète de l'historique du projet par monsieur De Souza, je vais rentrer tout de suite dans le vif du sujet.

255 Je pense que c'est important de se rappeler pourquoi on est ici, d'où ce projet-là part pour en arriver à proposer un centre de compostage pour le secteur ouest de l'Île de Montréal.

260 Donc, quand on parle de génération de matières résiduelles, en 2011, chaque individu de l'agglomération en fait générait 514 kilos par année. Ce qui est important de retenir dans cette image, c'est qu'il y a 300 kilos d'ordures ménagères qui sont enfouies et de ce 300 kilos, il y en a la moitié qui sont des matières organiques. L'autre chiffre important à retenir, c'est celui qui est complètement dans le bas. Donc, il n'y a seulement que 21 kilos de matières organiques présentement qui sont récupérés.

265 Si on regarde maintenant les statistiques de mise en valeur des différentes matières en 2011, dans la colonne de gauche, vous avez les différents types de matières, soient les matières recyclables, les résidus domestiques dangereux, matériaux secs et encombrants, les matières organiques, et vous avez dans les deux autres colonnes, les taux de récupération en rapport avec chaque type de matières.

270

275 Ce qu'on se rend compte, que ce soit pour la totalité de l'agglomération ou le secteur ouest, donc, on tourne entre 55% et 60% de taux de récupération que ce soit pour les matières recyclables et les autres. Sauf pour les matières organiques où on a par exemple seulement un 11% de taux de récupération pour les matières organiques au niveau de l'agglomération et 19% pour le secteur ouest. Donc, c'est très évident que si on veut améliorer cette performance, il faut s'attaquer à la récupération des matières organiques.

280 Ici, ce n'est pas pour mêler tout le monde, c'est juste le cheminement, la destination des ordures ménagères. Ce qu'il vaut mentionner, c'est qu'il y a 514 000 tonnes d'ordures ménagères qui quittent l'Île de Montréal ou qui ont quitté l'Île de Montréal en 2011. Les différentes flèches montrent seulement le parcours de ces matières-là. Et je vais donner un exemple. Les secteurs qui sont en jaune, donc, une partie du secteur de l'ouest de l'île, les ordures ménagères vont dans un site de transbordement qui est situé à Vaudreuil et ensuite, ces matières-là retraversent l'île pour être enfouies à Lachenaie.

285 Ce n'est qu'un exemple, mais si je passais à travers l'ensemble des boîtes, c'est un peu le même phénomène qui se produit. Donc, nos matières sont enfouies soit à Lachute, à Saint-Nicéphore, à Saint-Thomas-de-Joliette, Sainte-Sophie ou Lachenaie. Donc, ça montre que nos ordures ménagères voyagent beaucoup.

290 Le cadre d'action. Comme monsieur De Souza l'a exprimé tout à l'heure, je reviens quelques instants là-dessus, il y a une politique québécoise de gestion de matières résiduelles qui est en force depuis quelques années et les différents éléments ou les éléments majeurs sont les suivants. Le respect de la hiérarchisation des 3RV-E. Donc, les 3RV-E, c'est la Réduction à la source, le Réemploi, le Recyclage. Donc, c'est privilégier ces véhicules-là ou ces moyens-là avant la Valorisation et l'Enfouissement.

300 Il y a aussi un objectif très ambitieux qui est de recycler à moyen terme 60% des matières organiques putrescibles. Tout à l'heure, je vous ai montré que le taux de récupération à l'agglomération de Montréal, c'est 11% et dans le secteur ouest, c'est 19%. Donc, on peut voir qu'il y a quand même beaucoup de chemin à faire. Un autre élément important, cette politique québécoise de gestion de matières résiduelles mentionne aussi qu'il y a un objectif de bannir l'enfouissement des matières organiques en 2020.

305 Dans le cadre d'action, il y a aussi la communauté métropolitaine de Montréal qui s'est donné un plan de gestion de matières résiduelles en 2006 et un des principes très importants, c'est le principe d'autonomie régionale. Donc, chacune des cinq zones de la CMM doit

rechercher à traiter ses matières résiduelles sur son territoire. Donc, l'agglomération de Montréal doit rechercher justement à traiter les matières organiques sur son territoire.

310

Il y a aussi l'agglomération de Montréal qui s'est donné un plan de matières résiduelle en 2009 et un des principes très importants, c'est le principe d'équité territoriale. Donc, de répartir, comme monsieur De Souza l'a mentionné tout à l'heure, les infrastructures dans quatre différentes territoires de l'agglomération.

315

Donc, les défis ou les enjeux reliés aux matières organiques, je l'ai mentionné tout à l'heure, il y a la moitié des ordures ménagères qui sont des matières organiques; il y a un faible taux de récupération qui se situe à 11% et évidemment, il y a beaucoup de transport.

320

La solution? Il faut poursuivre les efforts concernant les autres types de matières. Donc, ce sont les matières recyclables. On est rendu à presque 60% et il y a un objectif, un nouvel objectif qui est à 70%. Donc, il faut continuer à travailler et à améliorer cette situation-là, mais la priorité si on veut vraiment améliorer la performance au niveau de la gestion des matières résiduelles, c'est le recyclage et la valorisation des matières organiques.

325

Les résultats visés? Évidemment ce n'est pas que d'installer des infrastructures, des centres de compostage ou de biométhanisation, mais aussi d'obtenir la participation citoyenne aux collectes sélectives, de traiter les matières organiques le plus près possible d'où elles sont générées, réduire l'enfouissement, les nuisances, réduire les gaz à effet de serre et contribuer aussi dans certains secteurs industriels au plan technologique, à l'innovation et à l'architecture.

330

Quelques exemples d'outils à la disposition des citoyens. Par exemple à Saint-Laurent, vous avez pour les ordures ménagères un bac gris; dans d'autres territoires, il y a des sacs. Il y a aussi les résidus verts en sac de papier. Un bac brun maintenant dans quelques arrondissements et villes liées qui ont débuté la collecte des résidus alimentaires et les résidus verts aussi. Et finalement, un bac vert ou bleu pour les matières recyclables.

335

340 Un rappel. Depuis 2008, il y a des collectes sélectives au niveau des résidus verts dans la majorité des territoires et il y a aussi une collecte au niveau des résidus alimentaires en progression depuis 2008.

345 Maintenant, si on parle de technologie, il y a trois grands principes. Donc, comme je le disais tout à l'heure, c'est de rechercher le recyclage et la valorisation à la place de l'élimination et de l'enfouissement. Au niveau des technologies, ce qu'on recherche, ce sont des technologies éprouvées ailleurs dans le monde. Donc, nous ne sommes pas dans un mode de recherche et développement, mais d'implanter des technologies qui fonctionnent et qui sont prouvées.

350 Un autre élément. Il faut que ces technologies soient adaptées au contexte montréalais et, très important, la taille des infrastructures a été planifiée en fonction des besoins de l'agglomération.

355 Rapidement, la différence entre le compostage et la biométhanisation. Ce qui est prévu dans l'arrondissement de Saint-Laurent sur le site qui est convoité, c'est un centre de compostage. Donc, c'est un procédé biologique. La matière se dégrade en présence d'air. Qu'est-ce qui entre dans un centre de compostage? Donc, ce sont les résidus organiques, donc, les résidus alimentaires, les résidus verts et un pré-compost. Je vais vous expliquer un peu qu'est-ce qu'il en est.

360 En fin de compte, le pré-compost est ce qui sort des centres de biométhanisation. Les principaux extrants du centre de compostage, évidemment c'est le compost et, dans les avantages, c'est un procédé qui est simple et peu coûteux.

365 La biométhanisation. La grande différence, ce qui est prévu par exemple dans l'est de l'île et dans le sud, c'est un procédé de dégradation des mêmes types de matières, mais sans air. En digérant ces matières-là ou en transformant ces matières-là sans air, il y a un biogaz où il y a du méthane de produit, donc, c'est de l'énergie qui est produite et il y a un pré-

compost, un résidu solide qui va être composté par la suite. Et fait très important, il y a aussi une production d'énergie renouvelable.

370

Le contexte montréalais. C'est important de souligner... ici, vous avez l'Île de Montréal qui est divisée en deux. Pourquoi? Parce que dans la section qui est plus pâle... donc, ici, c'est le secteur ouest, quand je vous parlais du secteur ouest, c'est cette représentation-là. Donc, la caractéristique de cette section de l'île, c'est moins peuplé, les terrains sont plus grands, donc, il y a une abondance de résidus verts, proportion de production de résidus verts plus grande que les résidus alimentaires.

375

Le premier impact. On parle d'une collecte combinée de résidus verts, résidus alimentaires dans ce secteur-là et d'un procédé de compostage pour traiter la matière.

380

De l'autre côté, donc, c'est par le bâti urbain, une partie plus peuplée où il y a beaucoup plus de résidus alimentaires de produits, moins de résidus verts parce que les terrains sont moins grands. Alors, dans cette partie-là plus foncée, il va y avoir une collecte spécifique de résidus alimentaires et une autre pour les résidus verts. Les résidus alimentaires seront envoyés dans les centres de biométhanisation.

385

Cinq infrastructures dimensionnées. Donc, ici vous avez les exemples. Dans le secteur ouest, on parle d'un centre de compostage dans un bâtiment fermé de 50 000 tonnes par année. Donc, «RA», ça veut dire résidus alimentaires; «RV», résidus verts et un pré-compost. C'est ce qui va rentrer dans le centre de compostage.

390

On a aussi les autres exemples. Dans le secteur nord, un centre de compostage de 29 000 tonnes. Dans le secteur est maintenant, un centre de biométhanisation en bâtiment fermé de 60 000 tonnes jumelé à un centre pilote de prétraitement en bâtiment fermé de 25 000 tonnes sur le même site. Et finalement, le secteur sud avec un centre de biométhanisation de 60 000 tonnes.

395

Ici, en fin de compte, on parle de cinq infrastructures, mais ce qu'on veut illustrer, c'est que c'est une stratégie globale. Vous voyez dans le milieu, il y a des flèches bleues. Ces

400

flèches bleues en fin de compte, ça représente le digestat où il va sortir des centres de biométhanisation et être dirigé vers les deux centres de compostage, soit dans le nord de l'île ou dans l'ouest.

405

Donc, c'est une stratégie globale. Il y a une interconnexion entre les différents centres de traitement. Et ici, on reprend un peu les intrants du centre de compostage de l'ouest et l'extrait où on parle de 28 000 tonnes de compost annuellement à terme, à pleine capacité, qui seront produits dans ce centre-là.

410

Je dirais une information qui est quand même très importante. Dans le plan de gestion de matières résiduelles qui a été présenté, en fait, on ne sera pas, l'agglomération ne sera pas totalement autonome; il va y avoir encore un peu plus que 50 000 tonnes de résidus verts qui vont être envoyés à l'extérieur de l'île. Une des raisons en fin de compte, c'est que les résidus verts, ce sont des matières qui sont produites, je dirais... on est pas mal dans la grosse saison, donc ce sont des matières qui sont produites de façon saisonnière, et c'est plus économiquement intéressant et plus difficilement justifiable d'avoir des centres de traitement à très très grande capacité pour quelques semaines dans l'année. Donc, c'est pour ça qu'il y avait été pris de proposer que ces matières, les résidus verts qui sont facilement compostables à l'extérieur, cette quantité-là soit envoyée à l'extérieur de l'île.

415

420

Les gains au niveau environnemental et économique. L'ensemble des différents centres de traitement généreront environ 40 nouveaux emplois. On parle d'une production d'environ 8 M de mètres cubes de biométhane qui équivaut à peu près à 8 M de litres de diesel qui peut alimenter 4 000 autos sur une base annuelle à 20 000 kilomètres par année et une production de 65 000 tonnes de compost.

425

Autre élément. Réduction de 219 000 tonnes d'ordures ménagères destinées à l'enfouissement. Je dirais, détail important, le plan de gestion de matières résiduelles vise dans un premier temps les matières qui proviennent des immeubles de 8 logements ou moins. On parle d'une réduction de 465 000 kilomètres de distance parcourue au niveau du transport des déchets et de 21 000 tonnes de CO₂.

430

Au niveau du choix des sites maintenant, différents critères de sélection. Les exigences du ministère de l'Environnement en fin de compte, il y en a plusieurs dont certaines où on parle d'une distance de 500 mètres entre l'infrastructure de toute zone résidentielle, commerciale ou lieu public sauf dans le cas d'infrastructures existantes tel que le site de compostage du CESM.

435

440

Un autre aspect très important qu'on doit rencontrer, c'est le respect des lignes directrices en matière de dispersion des odeurs. Une précision importante par rapport au complexe environnemental, même si on ne respecte pas, en fait, même si les résidences vont être plus près ou à l'intérieur du 500 mètres, on se doit quand même de rencontrer à la résidence la plus proche les lignes directrices en matière de dispersion d'odeur. Donc, ce critère-là demeure même si les résidences sont plus proches.

445

D'autres exigences, on parle de distance de 60 mètres d'un cours d'eau ou d'ouvrages de captage d'eau souterraine ou d'un lac, d'un niveau de bruit compatible avec les règlements locaux, et aussi évidemment l'impact limité au niveau du camionnage sur la circulation.

450

Au niveau de l'agglomération, on s'était donné aussi d'autres critères dans la recherche de site. Donc, si possible une propriété municipale. Donc, aussi, de superficie suffisante, disponible à court terme. Très important, à proximité des grandes artères et autoroutes pour éviter que les camions se promènent dans les zones résidentielles. Et capacité de branchement au réseau de gaz Métro pour les centres de biométhanisation justement pour s'offrir une porte de sortie pour le biogaz.

455

Les sites retenus. Donc, vous avez ici les différents sites. Dans l'ouest, c'est le site sur Henri-Bourassa. Secteur nord, complexe environnemental Saint-Michel. Secteur est, c'est le site de l'ancienne carrière Demix à Ville de Montréal-Est. Et au sud, une ancienne usine de produits chimiques Solutia dans l'arrondissement de Lasalle.

460

Maintenant, si on s'attarde un peu plus au site sur Henri-Bourassa. C'est un site qui a une superficie totale de 9.3 hectares. Il y a une réserve qui a été mise sur ce terrain en juin

2012. Il est à proximité des grandes voies de circulation, dont l'autoroute 40, l'autoroute 13, elles sont toutes proches. Et il y a un ancien bâtiment industriel de 23 000 mètres carrés qui sera à démolir.

465 Vous avez ici une représentation graphique ou aérienne un peu du terrain. Vous avez ici, vous voyez l'axe de l'autoroute 13 et du boulevard Henri-Bourassa. On voit un peu le bâtiment actuel et en pointillé jaune, c'est le contour, je dirais, du centre de compostage ou du bâtiment du centre de compostage que l'on projette construire.

470 Ici, la distance conforme aux lignes directrices du ministère de l'Environnement. Donc, on voit ici le rayon de 500 mètres autour du site proposé. On voit qu'on est vraiment à une bonne distance des résidences. Le ministère a émis un avis favorable préliminaire le 16 mai dernier. La zone résidentielle est située à 700 mètres, donc, plus de 500 mètres de l'évacuation de l'air traité. Donc, il va y avoir une cheminée qui va évacuer l'air traité, j'y
475 reviendrais tout à l'heure. Et c'est aussi à plus de 500 mètres de tous les lieux publics.

Les différentes caractéristiques. On est toujours... je pense que tout le monde peut se reconnaître à peu près dans l'axe de l'autoroute 13 et d'Henri-Bourassa. Il y a beaucoup d'informations là-dessus, mais ce que je vais peut-être vous montrer, et ça va aller mieux...
480 donc avec le pointeur ici, vous pouvez voir ici, les camions pourront rentrer par exemple soit par Henri-Bourassa ici, faire le tour, aller dans un poste de pesée ici, ou ça peut rentrer aussi via la rue Pitfield. On est en train de regarder différentes alternatives.

Les camions viendront ici, entreront à l'intérieur du centre de compostage. La zone de
485 réception en fait, c'est comme un sas, il y a double porte. Donc, il y a une première porte qui s'ouvre, elle se referme, il va y avoir une deuxième porte qui va s'ouvrir par la suite ici. Ici, vous avez l'aire de réception. Il y a le compostage en tunnel qui se passerait par exemple dans ces secteurs-là. Ici, c'est le tamisage, donc, on enlève ce qui peut rester de contaminant, la maturation du compost et ici, on a le biofiltre qui va traiter l'ensemble de l'air de
490 l'usine avant que ce soit évacuer par la cheminée. Ici, une bande d'arbres qui va être près du ruisseau Brooks, on est à une distance de plus de 60 mètres. Le bâtiment va être à plus de 60

mètres du ruisseau Brooks. Toutes les activités étant à l'intérieur, il n'y a pas de problème à respecter ce critère-là. Il y a une nouvelle bande de végétaux sur une largeur de 15 mètres qui sera aménagée le long du ruisseau Brooks.

495

Les caractéristiques des opérations, j'y reviens, mais toutes les opérations, comme je viens de vous le montrer, vont se faire dans un bâtiment fermé sous pression négative. Donc, il va y avoir une aspiration de l'air à l'intérieur. Donc, réception avec des sas, le prétraitement, le compostage en tunnel, et toutes ses opérations-là se font à l'intérieur.

500

Le contrôle des odeurs, filtration de l'air et le traitement de l'air par laveur humide, donc, c'est comme des douches et biofiltre et l'évacuation de l'air traité. Donc, essentiellement, c'est l'air de l'usine traité et de la vapeur d'eau qui pourra sortir via la cheminée.

505

Une schématisation du procédé. Donc, on revient là-dessus. Les intrants. Grosso modo, les opérations en bâtiment fermé, je vous donne une idée. Le compostage en tunnel, c'est une opération qui se fait sur une période d'à peu près 3 à 4 semaines et l'affinage et la maturation, ça prend de 4 à 6 semaines pour arriver avec un compost de cette nature à la fin du procédé.

510

Quelques photos. Donc, vous avez une idée comment ça peut se passer à l'intérieur d'un centre de compostage. Vous avez des camions qui viennent décharger la matière. Vous avez aussi par exemple, ça c'est un équipement qui permet la préparation de la matière avant qu'elle aille dans l'étape subséquente. Quand je vous parle de compostage en tunnel, vous avez des exemples ici. La matière est mise ... justement, c'en est des tunnels. Donc, la matière est tout simplement mise à l'intérieur pour le nombre de semaines requises et ça peut être soit alimenté par des convoyeurs ou soit alimenté par des tracteurs chargeurs tout dépendant des fournisseurs d'équipement. Et à l'intérieur de ces tunnels-là, il y a de l'air qui est injecté et le compostage se fait.

515

520

Exemple d'affinage et de maturation. Vous avez une idée de quoi a l'air le compost à la fin de l'opération.

525 Maintenant, au niveau du résultat des études pour rencontrer les critères du ministère de l'Environnement. Donc, l'étude de dispersion des odeurs. Un rappel. Donc, les lignes directrices en termes de dispersion des odeurs, il ne faut pas dépasser une unité d'odeur 98% du temps. Je vais vous revenir un peu qu'est-ce que c'est une unité d'odeur dans l'acétate suivante. Ou l'autre critère, c'est de ne pas dépasser 5 unités d'odeur 99,5% du temps.

530 Donc, les résultats des études de dispersion qui ont été faites à partir... c'est des simulations, mais c'est fait à partir d'information sur des sites réels. Donc, pour le premier critère, on doit rencontrer 98% du temps, les résultats, c'est 99.19%. Pour les 5 unités d'odeur, c'est 99.96% du temps. Et ça c'est pour, par exemple, les résidences. Ici, même au niveau des industries qui vont être... parce qu'il y a des industries qui vont être nos voisins, le critère
535 ne s'applique pas nécessairement directement à nos voisins industriels. Par contre, les résultats des simulations montrent que pour les industries voisines, on va atteindre 96,33% du temps pour le respect du 1 unité d'odeur et 99.85% du temps.

540 Donc, on est à peu de chose près pour le 5 unités d'odeur, on rencontre le critère même pour nos voisins immédiats et on est à peu près à un peu plus que 1% de rencontrer le critère pour les résidences. Alors, je pense que c'est très intéressant.

545 Maintenant, c'est quoi 1 ou 5 unités d'odeur? Par comparaison, parce que pour moi, ça ne me disait rien du tout, une personne parfumée, on parle de 20 à 50 unités d'odeur; le gazon fraîchement coupé, 250 unités d'odeur; une poubelle, 500 unités d'odeur et BBQ, 2 500. Donc, ça ne caractérise pas si ça sent bon ou pas. Une unité d'odeur, c'est : Est-ce que ça sent ou ça ne sent pas. Donc, on a ici des comparaisons. Donc, on est capable de bien situer le 1 unité d'odeur et le 5 unités d'odeur demandé par le ministère de l'Environnement par rapport à certaines situations de la vie quotidienne.

550 Les mesures de contrôle prévues. J'y reviens, mais c'est vraiment important. Bâtiment fermé sous pression négative. La réception et le chargement des intrants et des extrants, ça va toujours se faire à l'intérieur. Lavage des roues des camions avant leur sortie

555 de l'aire de réception. Traitement de l'air justement à l'aide de biofiltre performant. Évacuation de l'air traité via une cheminée et aussi monitoring continu des odeurs en cours d'opération à l'aide de nez électroniques. Ça, on va installer des équipements qui vont être en mesure de mesurer en temps réel les odeurs dans le secteur.

560 Au niveau du péril aviaire. Au niveau du péril aviaire, il en a été question, monsieur De Souza en a parlé un petit peu tout à l'heure. Juste pour vous donner une idée, l'année dernière on a eu plusieurs échanges avec Aéroports de Montréal là-dessus. Donc, la zone primaire de péril aviaire selon Transport Canada, c'est tout ce qui est en bleu ici, c'est ça la zone primaire de péril aviaire.

565 Et de quelle façon maintenant notre site de compostage se situe? Vous avez ici, le nouveau site se situe vraiment à la limite et un peu à l'extérieur de la zone de péril aviaire. Donc, toutes entrées et sorties des matières et la cheminée d'évacuation va être à l'extérieur de la zone de péril aviaire. Et c'est tout à fait normal qu'il y ait des appréhensions par rapport à cet élément; ailleurs au Canada, il y en avait eu. À Winnipeg par exemple pour un site 570 d'enfouissement, à Toronto pour des centres de compostage et à Ottawa aussi et des centres de compostage. Et l'expérience a démontré qu'il n'y avait pas de problème.

575 Aussi, je reviens, les études réalisées en 2011 concluaient qu'un centre fermé élimine les risques que les oiseaux et les mammifères viennent s'y alimenter parce que la nourriture n'est pas accessible. Un centre fermé conçu et opéré selon les normes et les conditions projetées ne devrait pas avoir d'incidence sur les risques associés au péril aviaire. Et aussi le ministère de l' Environnement s'est penché là-dessus et abonde dans le même sens, a produit un document qui abondait dans le même sens cette année.

580 Maintenant, juste avant que j'entre au niveau de la circulation, peut-être un mot. Dans les dernières semaines, on a eu des échanges avec les gens de Aéroports de Montréal, des échanges très constructifs et on va continuer à discuter avec eux dans les prochaines semaines. Justement, ils vont nous soumettre... en fait, on a visité avec eux des centres de compostage, et les échanges vont se poursuivre par exemple pour s'assurer qu'on intègre bien

585 dans nos pratiques et on a déjà démontré qu'on voulait faire toutes les mesures nécessaires pour le contrôle de la faune.

Maintenant, je passe à l'étude d'impact sur la circulation locale. Ici, vous avez une idée du nombre de camions chaque jour qui vont aller au centre de traitement de matières organiques, au centre de compostage de l'ouest opérant à pleine capacité. Donc, en moyenne
590 annuelle, on parle de 33 camions par jour. Par contre, ça varie selon la saison. De décembre à mars où il n'y a pratiquement pas de résidus verts, donc, il n'y en a pas, donc, on parle de 11 camions par jour pour cette période-là. D'avril à septembre, il y a des résidus de jardin, des résidus verts, donc, le nombre de camions augmente quelque peu. Et octobre, novembre,
595 pourquoi il y a une augmentation de cette nature? Ce n'est pas très compliqué, c'est la période où les feuilles tombent et c'est là où on a plus de résidus verts qui sont générés.

Au niveau de l'étude d'impact de la circulation, ce qu'on a fait, c'est qu'on a considéré tous les déplacements, que ce soit des matières qui entrent, qui sortent, les employés, les
600 fournisseurs, on a multiplié ça par un facteur... on a augmenté ça de 50% et aussi, la simulation a été faite au pire moment possible, donc, à l'heure de pointe du matin et du soir et aussi, on a pris le plus gros chiffre, donc, à la période de l'année qui compte le plus grand nombre de camions, de déplacements, soit en novembre. On l'a vu tout à l'heure, c'est là qu'il y a le plus de camions.

605 Donc, on a fait ces évaluations-là dans les pires conditions tout en sachant qu'en réalité, la période de transit des camions, en fait, les camions commencent à collecter tôt le matin et majoritairement, ils vont venir porter la matière entre 10 heures et 3 heures l'après-midi. C'est comme ça que ça se passe.

610 L'origine maintenant des camions. Donc, grosso modo, les camions proviendront selon l'étude à peu près à 25% de l'autoroute 13 Nord, de direction nord. Sur Thimens, Henri-Bourassa, à peu près 25%. Essentiellement cette portion-là vient directement de l'arrondissement Saint-Laurent. Et le reste, le 50% pourront parvenir de l'autoroute 40 Est qui
615 prendront par la suite l'autoroute 13.

Maintenant, les camions qui vont sortir du centre de compostage. On parle... en fin de compte, c'est à peu près les mêmes proportions. Donc, 25% qui reprendraient l'autoroute 13 Sud; le 25%, Thimens et Henri-Bourassa et 50%, l'autoroute 40 Ouest.

620

Donc, au niveau de l'étude d'impact. La conclusion, c'est qu'il y a un faible nombre de déplacements générés par les opérations du centre de traitement. L'impact est négligeable peu importe l'accès utilisé par les camions pour entrer et sortir du site, donc, que ce soit par Henri-Bourassa ou Pitfield. Il n'y a aucun impact sur le stationnement ni aucun impact négligeable sur le transport en commun. Donc, le CTMO-Ouest ne représente aucun impact significatif, négatif significatif au niveau du transport dans le secteur.

625

C'est ben évident qu'il y a quand même, on le sait, sur Pitfield, il y en a du trafic. Ce que ça vient montrer, c'est que l'arrivée du centre de traitement ne vient pas empirer de façon négative la situation actuelle.

630

Au niveau du bruit. Donc, le règlement de l'arrondissement ne s'applique qu'aux zones résidentielles et aux parcs. Dans ces cas-là, ce qu'on prend, c'est qu'on prend le critère du ministère de l'Environnement de bruit selon leurs lignes directrices, et on parle de 70 dBA soit jour et nuit.

635

Les conclusions au niveau de l'étude de bruit, c'est que les activités de camionnage du centre respectent les critères de bruit du ministère. L'impact sonore sur les routes à proximité, on parle de 0.3 dBA. Ce que ça dit, c'est que quand c'est en dessous de 1, c'est considéré comme étant nul. Très important de mentionner que les équipements liés au traitement des matières organiques sont tous à l'intérieur du bâtiment et en conclusion, il n'y a aucune mesure, aucune autre mesure d'atténuation qui est requise selon cette étude-là.

640

Je pense que c'est important aussi, partout où on a fait des présentations, la qualité architecturale et l'aménagement paysager, c'est un élément qui est ressorti toujours très fort. Ce qu'on veut faire avec ce centre-là, c'est une vitrine technologique et environnementale. On

645

parle d'une construction visant une certification LEED, toit vert et/ou avec serre et un aménagement paysager évidemment avec entretien approprié.

650 Donc ça c'est la vue aérienne avant, une vue aérienne après. Donc, dans la vue aérienne, on voit une section du bâtiment qui pourrait accueillir des serres, donc, c'est pour ça que c'est un peu surélevé. Ici, c'est une représentation d'un toit vert, donc, pour le reste du bâtiment. Ça pourra être toutes des serres ou tout toit vert, les possibilités sont là. Donc, vous avez la rangée d'arbres et tout ça, la cheminée qui est ici.

655 Une autre vue maintenant, de face. Donc, on voit ici, c'est un concept, c'est ce que ça pourrait avoir l'air comme centre de compostage. Une autre vue. Donc, via l'entrée sur Henri-Bourassa. Donc, il y a quand même pas mal d'arbres et aussi, j'attire votre attention, il y a une éolienne. Sur plusieurs projets qu'on a réalisés, par exemple dans les écocentres, on a souvent ajouté des éoliennes. Quand on parle de vitrine technologique, de développement durable, on essaie d'intégrer le maximum d'éléments de cette nature dans nos projets.

660 Pour faire ça, quelques mots en terminant, les ajustements réglementaires requis, pour faire ça, il faut modifier le règlement de zonage. L'affectation actuelle, c'est secteur d'emploi, on parle d'un zonage actuel service activité industrielle. Ce qu'on envisage évidemment, c'est un centre de traitement de matières organiques avec des activités de récupération dans cette zone.

670 Le conseil d'agglomération en fin de compte a la responsabilité au niveau du traitement, de l'élimination des matières résiduelles. Donc, par cette responsabilité-là, il peut autoriser un usage par le biais d'un règlement spécifique qui s'ajoute alors à la réglementation locale. Par contre, il y a des conditions à respecter. Je vais vous en énumérer quelques-unes. Donc, on parle de centres évidemment de traitement de matières organiques. L'usage complémentaire, ce qui est important, c'est mentionné dans le projet de règlement, production agricole ou horticole en serre sur le toit. Donc, c'est une possibilité qui est là, qui est dans le projet de règlement.

680 Au niveau de la hauteur et densité du bâtiment, ça pourrait aller jusqu'à 20 mètres avec
les serres avec, je dirais, une occupation ou une implantation maximale au sol de 60%.
Occupation des espaces extérieurs, on parle de stationnement d'un maximum de 20 espaces
de stationnement. Aucun entreposage extérieur. Un aménagement paysager. Évidemment il
y a des travaux où les plans d'aménagement seront requis avant le début des travaux, douze
mois maximum pour l'aménagement après la fin des travaux. Et différents critères au niveau
de la qualité architecturale du bâtiment et des matériaux utilisés.

685 Le comité d'architecture et d'urbanisme a émis un avis favorable lors d'une réunion du
18 mai dernier en lien avec ce projet-là et le projet est conforme au Plan d'urbanisme de la
Ville de Montréal.

690 Les prochaines étapes. Donc, on est en consultation publique présentement.
L'adoption du règlement pour le CTMO-Ouest par le conseil d'agglomération, on espère à
l'hiver 2013. Création d'un comité de suivi, printemps 2013. Lancement d'appel d'offres pour
la réalisation des différents projets en 2013. Début de construction visé, 2014 pour une mise
en opération en 2016.

695 Merci beaucoup.

M. JOSHUA WOLFE, président:

700 Merci, Monsieur Lachance. J'espère que vous nous permettez de mettre une copie de
votre présentation sur le site internet?

M. ROGER LACHANCE:

705 Oui.

M. JOSHUA WOLFE, président:

Oui? Merci. Alors, j'espère que cette présentation vous a permis d'identifier les questions que vous aurez à poser.

710

Nous allons maintenant prendre une pause d'une dizaine de minutes pendant laquelle le registre à la table d'accueil qui est juste à l'extérieur des portes va être ouvert et je vous invite à vous inscrire de façon à pouvoir venir poser vos questions.

715

Au retour de la pause, j'appellerai les personnes et chaque personne aura droit de poser deux questions par intervention. Si vous souhaitez poser d'autres questions, vous pouvez vous inscrire une deuxième fois et même une troisième fois pour revenir devant la commission. Nous laisserons le registre d'inscription ouvert. Alors, merci tout le monde et à tout à l'heure.

720

PAUSE... REPRISE

M. JOSHUA WOLFE, président:

725

Alors, nous avons une douzaine de personnes qui sont inscrites, mais le registre va rester ouvert. En principe, on devra avoir terminé à 10 heures 30 ce soir. On verra si... j'espère qu'on pourra faire ça.

730

Alors, pour cette partie, ma tâche principale est de favoriser la participation de tout le monde et de permettre à tous de bien se renseigner. Pour y arriver, rien de tel qu'un climat serein où les échanges se font dans le respect mutuel et la courtoisie.

735

Notre expérience a montré que le comportement des Montréalais et des Montréalaises est généralement impeccable dans toutes les consultations. Je rappelle néanmoins que les manifestations d'approbation ou de désapprobation ou les interventions qui portent atteintes aux droits fondamentaux ou à la réputation sont irrecevables.

Alors, comme j'ai dit, nous avons une douzaine de personnes qui sont inscrites. Le registre est ouvert maintenant. Si pour une raison ou une autre une question vous vient à l'esprit, n'hésitez pas à vous inscrire de nouveau.

740

Je vous demande de ne pas faire de préambule sauf si c'est indispensable pour comprendre votre question. Je vous demande aussi de réserver vos opinions pour la deuxième étape qui va avoir lieu dans trois semaines. En procédant de cette manière, on permet à tous les participants intéressés de poser des questions.

745

Comme je vous ai mentionné, vous avez droit chacun à deux questions à la fois.

Each person will be allowed to ask two questions at a time, but you can sign up as many times as you would like. Please hold your opinion to the second session on October 30th.

750

C'est une procédure que l'Office veut que ce ne soit pas trop formel, mais qui comprend tout de même des règles de base dont l'objectif est d'assurer un bon fonctionnement dans le respect de tous et de toutes.

755

Toutes les questions doivent être adressées au président de la commission et toutes les réponses aussi doivent aussi lui être adressées. Il n'y a aucun échange direct entre les porte-parole et le public dans le but de canaliser le questionnement et d'éviter qu'il y ait un débat entre les gens de la salle et/ou les représentants de la Ville.

760

Notre tâche à nous, la Commission, c'est de faire en sorte que chacun obtienne une réponse aussi claire que possible à ses questions. Et à cette fin, ma collègue et moi, nous pouvons intervenir à tout moment pour pousser plus loin la recherche d'informations ou pour obtenir un éclairage plus complet.

765

Je vais m'assurer aussi que toute question recevra une réponse. Si la réponse ne peut pas être donnée au cours de l'assemblée, elle devra être fournie par écrit dans les meilleurs délais. La réponse fera partie du dossier de documentation accessible au public.

Quand il n'y aura plus personne d'inscrit et qu'il n'y aura plus d'informations supplémentaires à obtenir, je déclarerai que la première partie de la consultation est terminée. Le registre restera ouvert jusqu'à ce que je le déclare fermé.

770

Alors, je vais demander la première personne; c'est monsieur Sylvain Ouellet. Monsieur Ouellet, s'il vous plaît? Bonsoir, Monsieur Ouellet.

M. SYLVAIN OUELLET:

775

Bonsoir. Alors, je me présente, Sylvain Ouellet. Je ne suis pas un... je suis citoyen de Montréal, mais pas de Ville Saint-Laurent et j'ai aussi un autre chapeau, c'est que je suis également attaché politique au cabinet de la deuxième opposition, donc, Projet Montréal, le parti municipal Projet Montréal. Donc, je suis ici ce soir parce que Josée Duplessis, la responsable, ne pouvait pas être là.

780

Premièrement ce que je tiens à dire, c'est qu'on ne peut pas faire d'approbation ou de désapprobation, mais globalement, le monde sait que mon parti politique est en faveur du compostage et on l'a déjà montré dans Rosemont-La-Petite-Patrie.

785

Cependant ce soir, j'ai deux principales questions et elles sont peut-être un peu difficiles. C'est-à-dire que la première est assez simple. De quelle façon est calculée la fameuse zone de 500 mètres?

790

On a eu tout à l'heure dans la présentation de la Ville, on disait même un extrait du MDDEP qui disait que c'est 500 mètres des installations. Mais si vous considérez que c'est 500 mètres à partir du grillage ou du bâtiment, ça donne des choses différentes.

795

Sur le premier graphique que je vous ai montré, il y a à gauche, donc ça c'est dans la présentation de la Ville, et à droite, je l'ai fait moi-même cet après-midi avec un logiciel cartographique. Donc, si on prend le centroïde du terrain acheté, en effet si on fait un cercle de 500 mètres de rayon, ça donne le cercle rouge. Par contre, si on utilise une fonction qui est

commune dans les logiciels cartographiques, c'est-à-dire faire une zone-tampon de 500 mètres alentour du terrain, c'est la zone qui est hachurée, une zone beaucoup plus grande.

800

Ça ne va pas nécessairement plus dans les zones résidentielles, mais si l'esprit de la Loi, c'est 500 mètres des installations, il faudrait prendre la deuxième méthode et cette erreur-là a été faite systématiquement pour les trois précédents sites.

805

Donc, ma question. Comment la Ville interprète le 500 mètres? Est-ce que c'est à partir du centroïde ou à partir des frontières extérieures du bâtiment ou du terrain?

M. JOSHUA WOLFE, président:

810

Merci. Monsieur Lachance?

M. ROGER LACHANCE:

815

Oui, merci. Donc, l'interprétation du 500 mètres, en fait ce n'est pas la Ville qui interprète le 500 mètres, c'est le ministère de l'Environnement et le 500 mètres est calculé à partir du point d'émission, donc, la cheminée. C'est toujours ça qui est utilisé que ce soit pour les projets de la Ville de Montréal ou pour les autres projets qui prendront place ailleurs au Québec.

820

M. SYLVAIN OUELLET:

Parfait.

M. JOSHUA WOLFE, président:

825

Merci. Monsieur Ouellet, je pense que la réponse était claire. Vous avez une deuxième question?

M. SYLVAIN OUELLET:

830

Oui, tout à fait. Dans la présentation de la Ville, justement je l'avais fait, mais il l'avait également dans la présentation, on voit la fameuse zone de péril aviaire. On sait à quel point ça a causé des problèmes lors de la première consultation sur le site dans l'ouest. Lors de la première consultation, c'était directement sur les terrains de ADM et s'ils veulent refuser, ils peuvent, ils sont propriétaires des terrains.

835

Mais ils avaient également menacé ou laissé planer de dire «On va invoquer la loi fédérale sur la zone de péril risque aviaire.» Et à mon étonnement, le terrain est toujours situé en partie, du moins à moitié, même si en fait c'est la partie de l'usine qui est située encore dans la zone primaire de risque aviaire, il y a toujours des discussions en cours, donc, ça ressemble étonnamment à la répétition du dernier scénario où peut-être encore ADM va imposer la loi fédérale.

840

Je ne dis pas qu'ils ont raison d'imposer la loi fédérale parce que ça couvre déjà à peu près toute l'île, puis il faudrait interdire quasiment tous les McDo, les golfs, etc. Ils sont peut-être un peu... ils utilisent peut-être de façon très pointilleuse la loi fédérale, sauf que s'il n'y a toujours pas de négociation, on a toujours une épée de Damoclès qui continue.

845

Et ce qui n'est pas montré, ça c'est mon dernier plan, c'est qu'on a toujours parlé de la zone primaire de péril aviaire, mais il existe aussi une zone secondaire de risque de péril aviaire qui est une carte encore beaucoup plus grande et qui là, en plus, inclurait le site de Saint-Michel et le site de Lasalle et évidemment l'ancien site qui a été rejeté.

850

Donc, ma question : Comment se fait-il qu'à cette étape-ci, on n'est pas obtenu un accord avec ADM parce que, je veux dire, de recommencer tout un processus de consultation public avec encore une fois cette même épée de Damoclès, je ne vous dis pas qu'ils ont raison de l'utiliser, mais ils ont la loi fédérale de leur côté, moi je trouve ça risqué de rembarquer ça et malheureusement le délai joue contre nous.

855

860 Déjà on parle de 2016, service en opération, je ne rentrerai pas là-dedans parce que ça va dépasser mais, je veux dire, les subventions arrivent à échéance, c'est 2014. Donc, voilà.

M. JOSHUA WOLFE, président:

865 Merci. Monsieur Lachance?

M. ROGER LACHANCE:

870 Oui. Donc, au niveau du péril aviaire, les éléments que vous soulevez sont pertinents. Présentement en fin de compte, ADM nous a signifié qu'ils ne s'opposent pas au site. Ils nous ont clairement signifié ça. Les échanges qu'on a avec eux, c'est suite à la visite qu'on a faite de façon conjointe dans un site de compostage où ils vont nous faire des suggestions ou des recommandations sur, par exemple, des mesures préventives à mettre en place au niveau des opérations entre autres.

875

880 Donc, l'état des échanges qu'on a, c'est vraiment à ce niveau-là. Donc, de toute façon, c'est le même projet que l'année dernière. Les mesures qu'on compte prendre, puis on l'a déjà dit qu'on les prendrait, que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur du péril aviaire, on va prendre ces mesures-là pour s'assurer qu'il n'y ait pas de problème d'oiseaux, qu'il n'y ait pas de problème avec d'autres animaux.

885 Alors, c'est vraiment à ce niveau-là qu'on a les échanges avec ADM. Donc, le potentiel de revivre, je dirais, le scénario de l'année dernière, il n'est pas là.

M. JOSHUA WOLFE, président:

Monsieur Lachance, vous avez fait des recherches depuis sur la question du péril aviaire, donc, après d'autres rapports depuis l'année passée?

890 **M. ROGER LACHANCE:**

895 On a répondu à beaucoup de questions justement lors de la consultation publique quand les enjeux au niveau du péril aviaire sont ressortis lors de la première consultation. Donc, l'ensemble des réponses ou des recherches qu'on a faites sont déjà sur le site de l'Office. On n'a pas refait d'autres études; les études étaient encore pertinentes et le ministère de l'Environnement par contre, ils ont publié un document où ils ont évalué aussi cette situation-là en cours d'année 2012.

900 **M. JOSHUA WOLFE, président:**

Merci. Madame Brodeur ?

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

905 Oui. Sur le même sujet, est-ce que vous avez une confirmation écrite de la position de Aéroports de Montréal ou si ça doit venir?

M. ROGER LACHANCE:

910 Ça s'en vient dans les prochains jours.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

Merci.

915 **M. ROGER LACHANCE:**

Mais on a eu plusieurs rencontres depuis dans les derniers mois, dernières semaines à ce sujet.

920 **M. SYLVAIN OUELLET:**

Merci, Madame Brodeur, c'était ma sous-question que j'avais en tête.

925 **M. JOSHUA WOLFE, président:**

Merci. Merci, Monsieur Ouellet.

930 **M. SYLVAIN OUELLET:**

Merci. Bonne soirée.

M. JOSHUA WOLFE, président:

935 Alors, c'est monsieur William Wisenthal?

M. WILLIAM WISENTHAL:

It's good enough.

940 **M. JOSHUA WOLFE, président:**

Bonsoir. Good evening.

945 **M. WILLIAM WISENTHAL:**

950 Thank you for the presentation. My question concerns the informed participation of the general public in this project and I would like you to try to outline how you're going to get the participation of the general public and informed participation so let they're going to make this project succeed?

It's seems to me is a huge educational and public relation exercise that you're undertaking.

M. JOSHUA WOLFE, président:

955

Voulez-vous que je répète la question en français?

M. ROGER LACHANCE:

960

Non, ça va.

M. JOSHUA WOLFE, président:

965

Mr Wisenthal, do you mean, «this project», are you referring to the project to develop this site or do you mean the use of the composting facilities by the public?

M. WILLIAM WISENTHAL:

970

The participation in the segregating of their organic waste from other kind of garbage.
Both.

M. JOSHUA WOLFE, président:

975

Both. O.K. Alors, est-ce que vous avez bien compris la question, les deux volets?

M. ROGER LACHANCE:

980

En fin de compte pour le premier volet, ce qu'on compte faire... If you don't mind, I will answer in French.

M. JOSHUA WOLFE, président:

Ça va.

985 **M. ROGER LACHANCE:**

Donc, ce que l'on compte faire, c'est vraiment d'intensifier, et le plan de communication n'est pas arrêté encore. Par contre, ce qu'il serait important de mentionner, c'est qu'il y a déjà des collectes de résidus verts en place dans l'agglomération. Donc, il y a déjà des efforts de communication qui se font pour améliorer la participation des citoyens.

990

Il y a aussi des efforts de communication par rapport à la collecte des résidus de table dans certains arrondissements ou de villes liées qui participent. Donc, il y a déjà des choses qui se font, mais à plus petite échelle.

995

Alors, lors du déploiement des infrastructures, nous allons mettre en place tout un plan de communication et de sensibilisation qui va s'échelonner évidemment sur plusieurs mois pour susciter la participation des citoyens.

1000 **M. WILLIAM WISENTHAL:**

O.K. Merci pour votre réponse. Merci.

M. JOSHUA WOLFE, président:

1005

Alors, monsieur Jean-François Girard?

M. JEAN-FRANÇOIS GIRARD:

1010

Bonjour.

M. JOSHUA WOLFE, président:

Bonsoir, Monsieur.

1015

M. JEAN-FRANÇOIS GIRARD:

Mon nom est Jean-François Girard. Je suis citoyen de la rue Camille dans Saraguay, une partie de Montréal entre les deux parcs qu'on voit. Je voudrais illustrer que votre carte démontre bien un gros carré orange et aussi d'énormes espaces verts qui sont à proximité, soit le bois de Liesse et le bois de Saraguay pour lequel on vient de voter un budget d'aménagement qui va être organisé sous peu.

1020

Alors, je voulais voir - monsieur De Souza peut peut-être participer à la réponse, est-ce que l'impact sur les parcs a été évalué? Est-ce que le choix du site a tenu compte du fait qu'on s'installe à côté parmi les plus grands parcs à Montréal?

1025

M. JOSHUA WOLFE, président:

Merci, Monsieur.

1030

M. ROGER LACHANCE:

En fin de compte, oui, ç'a été tenu compte. Lors de la présentation, on a mentionné que le centre va être à une distance de plus de 500 mètres des lieux publics, donc, incluant les parcs. Donc, ç'a été évidemment tenu en compte dans les critères. Ça fait partie des critères du ministère de l'Environnement aussi.

1035

Alors, c'est clair qu'on en a tenu compte et l'avis favorable du ministère de l'Environnement vient conformer ceci.

1040

M. JEAN-FRANÇOIS GIRARD:

1045 Vous comprendrez qu'on n'est pas si certain que ça que ces chiffres-là sont suffisants pour nous rassurer.

1050 Maintenant, autre question. Puisque vous dites qu'il y a déjà eu des organisations du même type en Ontario, comment les citoyens réagissent-ils suite à l'installation dans les années qui ont suivi? Comment ç'a été reçu dans la vraie vie par les vrais citoyens au fil des années?

M. JOSHUA WOLFE, président:

1055 Monsieur Lachance ?

M. ROGER LACHANCE:

1060 Il y a évidemment différents centres, je dirais, de compostage ou de biométhanisation soit en Ontario ou en Europe. Je pense qu'il est tout à fait normal, et les gens, je pense, on réagit, et là j'y vais sur ce que je sais, mais ma réponse pourra être complétée par mes collègues. Évidemment il y a toujours une certaine crainte par rapport aux odeurs et ce n'est pas pour rien qu'il y a des critères du ministère de l'Environnement qui sont extrêmement sévères entre autres pour s'assurer que les installations respectent ces critères-là.

1065 Donc, je dirais que de ceux qu'on a visités, les choses se passent bien avec les citoyens. Il y a des comités de citoyens et ce que nous, ce qu'on a mentionné aussi, c'est qu'on va mettre en place des comités de citoyens. Pas seulement quand les installations seront construites, mais bien avant, donc on parle de 2013, pour nous accompagner justement dans le processus qui va nous amener à donner des contrats et à aménager les centres, les
1070 construire et après ça, les opérer.

Donc, l'implication citoyenne, pour nous, je dirais que c'est quelque chose d'essentiel.

M. JEAN-FRANÇOIS GIRARD:

1075 J'aimerais bien vous croire, mais je vous mentionne que le pamphlet que nous avons
reçu pour nous inviter ce soir, on l'a reçu il y a quatre jours. Alors, j'espère que vous allez être
plus diligents dans votre information et dans votre publicité.

M. JOSHUA WOLFE, président:

1080 Monsieur, ça, c'est un commentaire et...

M. JEAN-FRANÇOIS GIRARD:

1085 Mais je pense qu'il était fondé.

M. JOSHUA WOLFE, président:

1090 Alors, Monsieur Lachance, vous avez mentionné que peut-être des membres de votre
équipe pourraient donner d'autres détails?

M. ROGER LACHANCE:

1095 Avez-vous d'autres détails? Peut-être, il y a madame Forcier qui est présente dans la
salle qui a quand même... je ne sais pas, Françoise, est-ce qu'elle est toujours là? Non? Oui,
elle est là? Oui?

1100 Peut-être, je ne sais pas, Françoise qui est consultante pour nous qui a quand même
beaucoup d'expérience et qui en a vu beaucoup de centres de compostage, autant ici qu'en
Europe. Je ne sais pas s'il y a des éléments à ajouter?

Mme FRANÇOISE FORCIER:

1105 Il n'y a pas de nombreux éléments que j'aurais à ajouter à ça. Il y a eu des
problématiques d'odeur, c'est bien connu, autour de certaines installations de compostage.
Souvent les problématiques sont liées à des contextes très très particuliers de ces installations.

1110 Il y a quand même, écoutez, seulement en Allemagne, il y a 800 installations de
compostage. Il y a quelques expériences négatives, mais globalement, il y a beaucoup plus
d'expériences positives. Dans un projet comme celui-là, qui est dirigé, contrôlé, encadré par
une municipalité qui met tous les efforts pour doter les infrastructures fermées de tous les
moyens pour prévenir des odeurs négatives, c'est-à-dire des émissions d'odeur dans les zones
périphériques, c'est certain qu'on met le maximum de sécurité dans un projet comme celui-là.

1115 **M. ROGER LACHANCE:**

J'ajouterais un élément. Tout à l'heure, j'ai mentionné qu'au niveau des technologies,
donc, on est vraiment dans un mode de choisir des technologies qui sont éprouvées. Donc, on
ne veut pas choisir quelque chose qui a des problèmes.

1120

M. JOSHUA WOLFE, président:

Merci. Monsieur Bruce Walker? Bonsoir, Monsieur Walker.

1125 **M. BRUCE WALKER:**

Bonsoir, Monsieur le président, Membres de la commission. Je m'appelle Bruce
Walker du groupe écologique STOP. L'année passée, STOP a participé aux audiences
publiques de l'OCPM concernant le même projet, c'est-à-dire à Montréal-Est et à Dorval.

1130

Ma première question, c'est au sujet du type de contrat que la Ville de Montréal a l'intention d'octroyer et on voit beaucoup de contrats de construction ces jours-ci au Québec, donc... Et dans le préambule de ma question, je veux citer deux documents publics.

1135 Le premier document, c'est dans le cahier que j'ai trouvé à l'OCPM, c'est le document
no. 1.3 intitulé *Avis du comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme* qui date du mois de mai
2012, un document de trois pages. Sur la deuxième page intitulée *Principes généraux*,
deuxième paragraphe, je vais citer juste deux phrases, je le cite : «*Le comité constate en effet,*
1140 *malgré des cahiers de charge très explicites, que les enveloppes budgétaires restreintes*
associées au mode de réalisation en PPP ont affaibli la qualité architecturale attendue des
grands projets réalisés à Montréal selon ce mode. Le comité fait donc une mise en garde à ce
sujet craignant un écart entre les objectifs visés et les résultats qui seront obtenus. Il considère
que la Ville ne doit pas se dissocier des responsabilités qui lui incombe au plan urbanistique et
architectural.» Fin de la citation.

1145 Le deuxième document que je veux citer, c'est également un document public dont je
viens de transmettre deux pages à la commission, c'est le budget de la Ville de Montréal, *Plan*
triennal d'immobilisation 2013-2015 qui était déposé à la fin du mois d'août et au mois de
septembre, il y avait des débats publics devant la commission des finances du conseil
1150 d'agglomération de Montréal et j'ai participé aux audiences publiques à l'Hôtel de ville et donc,
monsieur Lachance a déjà entendu ma première question. Je veux citer à la page 23, c'est le
budget du service de l'environnement, je veux citer en haut de la page : «*La Ville entreprendra*
la construction de son centre de biométhanisation de prétraitement des matières résiduelles et
de compostage, des investissements de 9 G\$ sont prévus à cet effet sur la période de 2013-
1155 *2015. La Ville de Montréal devra obtenir la participation des gouvernements fédéral et*
provincial et peut-être -peut-être- de partenaires privés afin de réaliser la construction de
centres de biométhanisation.» Fin de la citation.

1160 Donc, ma question, ma première question : Est-ce que ce sera un projet PPP pour ce centre de compostage et si oui, est-ce que c'est un type de contrat de style *design, built and operate* pour le futur centre de compostage ici à Saint-Laurent?

M. JOSHUA WOLFE, président:

1165 Merci. Monsieur Lachance?

M. ROGER LACHANCE:

1170 Donc, effectivement votre question revient, Monsieur Walker. Donc, pour ce qui est des PPP ou des modes de gestion, je vais répéter ce que j'ai mentionné. L'ensemble des possibilités sont sur la table et il n'y a pas de décision de prise, finale, sur le mode qui va être recommandé.

1175 Donc, on est en train de finaliser les différentes analyses de ce côté-là. Donc, il n'y a pas de décision de prise au niveau du type de contrat.

1180 Pour ce qui est du budget, si je peux me permettre, vous citez le budget, il y a un élément qui est quand même important et qu'on avait soulevé l'année dernière à savoir les subventions du gouvernement fédéral. Donc, il y a eu beaucoup, et pas seulement à la Ville de Montréal, mais plusieurs municipalités ont fait des représentations auprès du ministère de l'Environnement pour extensionner le programme de subventions sur le volet fédéral.

1185 Donc, ça c'est toujours en cours. Donc, c'est une des raisons pour lesquelles vous voyez dans le budget de PTI 2013-2015 que l'ensemble des montants ne sont pas là. On est en train de travailler ou finaliser le plan d'affaires. Ce que j'ai mentionné aussi lors de la commission des finances, on est en train de finaliser le plan d'affaires global qui va tenir compte justement de cet élément-là au niveau des subventions attendues.

M. JOSHUA WOLFE, président:

1190 Monsieur Lachance, pourriez-vous nous donner d'ordre de grandeur, à peu près
combien le gouvernement fédéral, est-ce que c'est un pourcentage du projet? Est-ce qu'il y a
un maximum?

M. ROGER LACHANCE:

1195 Il y a déjà eu... Les demandes de subventions en fait ont été faites en 2010. La
participation en fait des deux paliers de gouvernement supérieur, donc, provincial et fédéral,
c'est de l'ordre de 67, 68 M\$ chacun. Donc, pour un total de 135 M\$ sur un projet de plus de
200 M\$. Donc, c'est l'ordre de grandeur attendu selon les termes du programme du
gouvernement provincial.

1200

M. JOSHUA WOLFE, président:

Alors, ce montant, ce total de 9 M\$, comment est-ce qu'on compare... ce ne serait pas
la partie de l'administration municipale pour les projets en total?

1205

M. ROGER LACHANCE:

Non.

1210

M. JOSHUA WOLFE, président:

C'est plutôt un *place holder*? C'est quelque chose qui va être modifiée l'année
prochaine?

1215

M. ROGER LACHANCE:

En fait, le 9 M\$, ça peut servir à faire les différentes études, exemple des plans et devis
ou des mandats d'accompagnement à laquelle on est en appel d'offres présentement. Ça va

1220

servir à ça, mais définitivement une fois que le financement sera finalisé, la portion municipale pourra être substantiellement plus grande.

M. JOSHUA WOLFE, président:

Merci. Monsieur Walker, vous avez une deuxième question?

1225

M. BRUCE WALKER:

Oui, sur un autre sujet, le contrôle des odeurs. Et donc, cet avant-midi quand je me suis rendu à l'office de l'Office de consultation publique au centre-ville, j'ai également pris note du document 3.3 de la compagnie Odotech, addendum au rapport avec une assez longue énumération qui date du 5 septembre 2012, et je note avec plaisir que cette année, le document d'Odotech est moins volumineux par rapport à l'année passée - excusez, c'est un commentaire, mais... oui.

1230

1235

Toujours dans le budget PTI 2013-2015, je vois très bien dans les documents d'appui, la direction de l'environnement de la Ville a fait référence à un investissement de 300 000 \$ pour l'installation des nez électroniques autour du centre de compostage Saint-Michel. Je note, excusez-moi le commentaire, avec plaisir ce soir le commentaire de monsieur Lachance que la Ville a l'intention d'exiger l'installation des nez électroniques autour du site de compostage ici à Saint-Laurent. Est-ce que c'est inclus dans le montant budgétaire de 300 000 \$? Ou est-ce que ça implique un autre 300 000 \$ pour une autre série de nez électroniques qui représentent la fine pointe de la technologie en réalité?

1240

M. JOSHUA WOLFE, président:

1245

Monsieur Lachance ?

M. ROGER LACHANCE:

Non, le premier mandat en fait, le premier montant, c'était, c'est toujours pour le centre de compostage prévu au complexe environnemental Saint-Michel seulement. Donc, il y aura

1250

nécessairement d'autres investissements à faire pour installer des systèmes semblables dans les autres sites.

1255 **M. BRUCE WALKER:**

Merci.

1260 **M. JOSHUA WOLFE, président:**

Merci, Monsieur. Alors, monsieur Jean-François Pépin ? Bonsoir, Monsieur Pépin.

M. JEAN-FRANÇOIS PÉPIN:

1265 Bonsoir, Monsieur le président. Jean-François Pépin, résident de la rue Henri-Beau située au nord du plan de compostage.

1270 Ma question est la suivante. Monsieur Lachance nous a très bien expliqué ici qu'est-ce que ça impliquait le projet. Ce que j'ai moins compris ici, c'est à savoir quelles seront les projections à venir, et je m'explique là-dessus. On présente un projet qui va être capable de récupérer ou de travailler pour 50 tonnes de produits pour le compostage. Qu'est-ce que dans 5 ans, 10 ans, 20 ans, ça va représenter ce 50 tonnes? Est-ce qu'on va devoir ajouter un autre 10 tonnes, un autre 20 tonnes? Ce ne sera plus 50 tonnes.

1275 Je prends l'exemple ici fait à l'appui que le développement immobilier à Montréal est en plein essor, je pense qu'on n'a pas besoin trop trop d'être... un peu d'observation nous permet de voir ça. Et le fait même aussi que tout ce qui est résidu vert, et bien, les arbres normalement poussent avec le temps, donc, produisent plus de feuilles, donc, évidemment, ça va créer plus de résidus. Donc, ma question est la suivante. Je veux savoir quelles sont les
1280 projections à long terme?

M. JOSHUA WOLFE, président:

Monsieur Lachance ?

1285

M. ROGER LACHANCE:

Oui. Peut-être monsieur Gravel ?

1290

M. PIERRE GRAVEL:

Alors, les projections ont été identifiées dans le plan directeur de gestion de matières résiduelles. Tantôt on a vu un objectif qui avait été défini par le gouvernement de récupérer 60% des matières organiques. Le potentiel de 50 000 tonnes est évalué en fonction d'un potentiel de récupération de 80% des matières organiques contenues dans le sac vert dans une projection qui a été faite 2009-2018.

1295

M. JOSHUA WOLFE, président:

Oui mais, Monsieur Gravel, s'il y a une augmentation de l'offre, dans 5 ans ou dans 10 ans, est-ce que vous prévoyez, ou c'est peut-être à monsieur Lachance de répondre à la question, est-ce que vous prévoyez une augmentation si tout le monde fait le triage comme il faut et si les arbres poussent plus, on a plus de feuilles, comment est-ce que vous allez répondre ?

1300

1305

M. PIERRE GRAVEL:

Tantôt on a indiqué que les résidus verts, lorsqu'on a des arbres, des feuilles, ce n'est pas la meilleure technique d'utiliser des centres fermés parce que c'est très coûteux pour composter les feuilles. On a remarqué qu'il y avait 60 000 tonnes qui étaient, 56 000 tonnes,

1310

qui étaient envoyées à l'extérieur de l'île, principalement les résidus verts qui sont composés des feuilles, des résidus de gazon, etc.

1315 La projection, c'est basé sur l'indice d'augmentation de la population pour les 10 prochaines années, la génération 80% des matières organiques, principalement les résidus alimentaires, l'excédent des résidus verts sortant de l'île pour être composté à meilleur coût à l'extérieur de l'île.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

1320 J'aimerais continuer sur le même sujet. Si on excepte la situation des résidus verts, qu'est-ce qui va arriver avec les ICI et les logements, les appartements, les immeubles de 9 appartements et plus qui ne sont pas compris en ce moment dans ce projet-là ?

M. PIERRE GRAVEL:

1325 Le plan directeur a été basé sur le plan métropolitain de gestion de matières résiduelles où on attaque principalement les résidences. Les ICI, c'est dans une voie qui va être traitée principalement sur le marché privé. Les bâtiments dont on parle, ce sont les 8 logements et moins et il y a une portion de 9 logements et plus qui vont être desservis éventuellement.

1330 On a une portion dans les installations où on peut desservir des ICI à court terme qui pourrait être remplacée par des habitations de 9 logements et plus. Donc, il y a une portion qui a été identifiée qui pourrait faire une transition entre des institutions, commerces et industries d'un certain type, les institutions publiques, les hôpitaux, les écoles qui pourraient rentrer des matières dans les centres de compostage pour atteindre une capacité de production qui serait remplacée par des habitations de 9 logements et plus.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

1340 Merci.

M. JOSHUA WOLFE, président:

Monsieur Pépin, une autre question ?

1345

M. JEAN-FRANÇOIS PÉPIN:

Oui, j'ai une deuxième question. Peut-être une question d'éclaircissement ici. On a parlé de 5 centres placés sur la Ville de Montréal et le centre de compostage du nord de la ville n'avait pas été décidé. On attendait la décision au niveau de la localisation du centre de l'ouest.

1350

Qu'est-ce qui justifie, quelle en est la raison réelle derrière cette décision à savoir à quel point le centre ouest va venir jouer un rôle sur la décision au niveau du centre nord ?

1355

M. JOSHUA WOLFE, président:

Est-ce que vous avez bien compris la question ?

1360

M. ROGER LACHANCE:

Oui.

M. JOSHUA WOLFE, président:

1365

O.K. Moi je ne suis pas certain, mais je vais entendre votre réponse.

M. ROGER LACHANCE:

1370

Alors, en fin de compte, je vais vous ramener au rapport de l'Office de consultation publique qui est sorti au mois d'avril dernier où l'Office recommandait à la Ville pour des

raisons d'équité territoriale de ne pas procéder tout de suite à avancer le projet dans le secteur nord tant et aussi longtemps que le site dans l'ouest n'était pas identifié.

1375 Donc, il recommandait même de construire les deux centres de compostage en même temps pour des raisons justement d'équité territoriale. Alors, c'est pour cette raison qu'on est dans cette séquence-là. Évidemment la priorité, c'était évidemment identifié qu'il faut trouver un site dans l'ouest et je pense que les citoyens du nord aussi, en fait, s'attendent à ce que nonobstant l'opposition qu'il peut y avoir dans ce secteur-là, pour des questions d'équité, et
1380 c'est tout à fait légitime, que la Ville aille et l'objectif, c'était d'avancer en fait l'ensemble des projets en même temps, sauf celui dans le sud où on n'en aura pas besoin tout de suite.

 Donc, les autres, la volonté, c'est de procéder à l'implantation des centres, je dirais, dans un horizon ou à peu près dans le même échéancier. Donc, c'est de là le lien entre le
1385 centre de compostage de l'ouest et celui du nord.

M. JOSHUA WOLFE, président:

Merci. Merci, Monsieur Pépin.

1390

M. JEAN-FRANÇOIS PÉPIN:

Merci beaucoup.

1395

M. JOSHUA WOLFE, président:

C'est monsieur Joseph Chammas ? Bonsoir, Monsieur.

1400

M. JOSEPH CHAMMAS:

Bonsoir, Monsieur le président. Ma question a peut-être été adressée tantôt, mais je voulais quand même y revenir. Au fond, je me posais la question : Des sites comme ça, est-ce qu'il en existe au Québec ou au Canada ? Est-ce qu'on pourrait aller voir qu'est-ce qui se passe ?

1405

Parce que vous savez, moi, ma préoccupation première, c'est les odeurs. Je reste sur la rue Guenette, donc le vent 80% du temps, c'est du nord-ouest, donc, ça va venir vers nous et on fond, je regardais les chiffres, ça avait l'air très beau, mais 2%, donc, ça veut dire qu'à toutes les deux heures, il y a à peu près peut-être 2 minutes où ça peut dépasser ces chiffres-là,

1410

Je me demandais, est-ce qu'on peut aller voir une place où ça s'est passé, voir s'il y a un impact au niveau de la valeur des maisons? Là, j'ai entendu parler qu'il y avait en Allemagne, il y a des sites comme ça, mais je me demandais, est-ce qu'on peut vraiment aller voir vraiment au niveau des odeurs c'est quoi l'impact et tout ça? Parce que c'est ma préoccupation. Puis aussi au niveau des transports...

1415

M. JOSHUA WOLFE, président:

Monsieur, une question à la fois, c'est plus facile. Alors, y a-t-il des sites semblables en Amérique du Nord ou au Canada ?

1420

M. ROGER LACHANCE:

En fait, le site le plus près, il est à Ottawa, dans la région d'Ottawa grosso modo qui reçoit déjà le même type de matières que l'on compte recevoir pour l'ouest de l'île. Donc, il est en opération. Ce n'est pas tellement loin, ça se fait bien dans une journée. Il y a aussi par exemple un site à Hamilton qui est aussi très bien, qui font du compostage un peu de la même façon qu'on souhaite le faire ici.

1425

1430

M. JOSEPH CHAMMAS:

Puis à Ottawa, ça se passe bien?

M. ROGER LACHANCE:

1435

Oui.

M. JOSEPH CHAMMAS:

1440

O.K.

M. JOSHUA WOLFE, président:

1445

Pourriez-vous nous donner l'adresse, peut-être pas ce soir, mais éventuellement pour celui à Ottawa ?

M. ROGER LACHANCE:

1450

Oui.

M. JOSHUA WOLFE, président:

Monsieur Chammas, vous aviez une deuxième question ?

1455

M. JOSEPH CHAMMAS:

Oui, une deuxième question encore par rapport aux odeurs. On parle de 33 camions qui rentrent, donc, 33 qui sortent en moyenne, qui vont se déplacer. Je ne sais pas, ces camions-là, est-ce que c'est des camions spéciaux? Parce que là aussi, il y a des odeurs qui

1460

peuvent se manifester. C'est quand même pas mal de trafic, puis au fond de circulation. Est-ce que ce sont des camions spéciaux ?

M. JOSHUA WOLFE, président:

1465 Monsieur Lachance ?

M. ROGER LACHANCE:

1470 En fin de compte, peut-être un de la *gang*, Thierry peut-être, monsieur Pagé qui est de la firme Odotech.

M. THIERRY PAGÉ:

1475 Alors, Monsieur le président, en fait, d'un point de vue du projet en tant que tel, d'un point de vue de l'impact des camions, il n'y a pas de queue qui est prévue, il n'y a pas de file d'attente qui est prévue compte tenu du taux de trafic qu'il va y avoir. Donc, d'un point de vue... bon, un camion d'ordures ménagères effectivement ça sent, mais on a déjà fait des études à cet effet-là dans d'autres projets sur le fait que c'est relativement cantonné à la zone immédiate du camion, à la rue en tant que telle. C'est rarement perceptible même à l'extérieur du trottoir, en fait de la voie publique.

1480

Donc, d'un point de vue des camions, c'est l'impact qui pourrait être anticipé, mais c'est vraiment marginal, c'est cantonné à la rue en tant que telle. Et puis peut-être pour répondre à votre préoccupation, les niveaux d'odeur qui sont anticipés, nous on a fait les modélisations, Odotech; on s'est basé sur des mesures concrètes qui ont été faites sur d'autres sites qui ont été faits par nous-mêmes.

1485

Donc, on a fait des mesures sur à peu près 400 endroits différents. On a pris celles qui étaient les plus représentatives, on a même pris les valeurs parmi les plus élevées et les résultats montrent des niveaux d'odeur qui sont excessivement faibles. La raison, c'est que tout est encapsulé et il va y avoir un double système de traitement des odeurs.

1490

1495

Donc, on parle de moyens qui sont colossaux en termes de gestion des odeurs et qui sont, si je pourrais dire, au-delà de ce qu'on voit dans la pratique. Et comme c'est un site en milieu urbain, bien, les moyens ont été mis en place pour minimiser les odeurs.

1500

Donc, on est bien en deçà des objectifs, des critères du MDDEP au niveau des odeurs qui sont, eux, déjà 5 fois plus sévères que ce qu'on peut retrouver en France. Donc, évidemment, on parle de niveaux très faibles au niveau des odeurs.

M. JOSHUA WOLFE, président:

Monsieur Pagé, la Commission aurait une question, peut-être deux pour vous.

1505

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

Oui, une première question. Qu'est-ce que vous voulez dire par «encapsulé»? Vous avez utilisé cette expression-là tout à l'heure, qu'est-ce que ça veut dire?

1510

M. THIERRY PAGÉ:

1515

En fait, on parle de compostage dans un bâtiment qui est fermé. Donc, ici, les camions vont arriver. Donc, il va y avoir un sas, donc, double porte. Donc, lorsque le camion arrive, il y a une porte qui s'ouvre; le camion va rentrer dans le sas et puis après ça, il va aller vers l'intérieur. Donc, la zone de déchargement qui peut être une source d'émission d'odeur est encapsulée dans un bâtiment. Donc, les gaz vont être aspirés vers des systèmes de traitement et puis tout ce qui est aussi gaz reliés à la décomposition des matières résiduelles, à ce moment-là, ça aussi, ça va être traité.

1520

Donc, tout est vraiment encapsulé, tout ce qui peut avoir des émanations d'odeur.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

C'est-à-dire que ce que vous voulez dire aussi, c'est fermé?

1525

M. THIERRY PAGÉ:

C'est fermé. C'est à l'intérieur d'un bâtiment.

1530

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

Et c'est aspiré.

M. THIERRY PAGÉ:

1535

Et c'est aspiré et donc, c'est sous pression négative avec des changements d'air qui sont quand même assez importants.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

1540

O.K. Est-ce que je dois comprendre aussi, c'est peut-être à monsieur Lachance que je devrais poser cette question-là, que les camions, les entrées et les sorties de camions se font au même endroit ? C'est-à-dire que les camions entrent, déchargent et ils ressortent par la même...

1545

M. ROGER LACHANCE:

En fait, il pourra y avoir deux possibilités. Tout à l'heure je montrais, il peut y avoir une entrée sur Henri-Bourassa et une autre à être déterminée sur la rue Pitfield. Donc...

1550

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

Je parle des entrées et des sorties dans l'usine.

1555 **M. ROGER LACHANCE:**

Ah, dans l'usine. Oui.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

1560

Le déchargement, on entre au même endroit, on décharge et on ressort, on recule, enfin, je ne sais pas ce qu'on fait, mais au même endroit ?

M. ROGER LACHANCE:

1565

Tout à fait.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

1570

Merci.

M. JOSHUA WOLFE, président:

1575

Moi, j'ai une question pour monsieur Pagé. Monsieur Lachance, est-ce que vous voulez dire quelque chose ?

M. ROGER LACHANCE:

1580

Oui. Au niveau des camions, pour répondre peut-être, terminer la réponse à monsieur, il y a par exemple Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Pointe-Claire sur le territoire de l'île qui

collectent déjà des résidus mélangés, donc, les résidus alimentaires et les résidus verts ensemble. C'est déjà en place. Et pour nous, on n'entend pas parler qu'il y a des problèmes à ce niveau-là.

1585 **M. JOSHUA WOLFE, président:**

Merci. Monsieur Pagé, dans le document d'Odotech, vous avez signalé que votre analyse ne tenait pas compte des odeurs associées au transport, mais vous avez mentionné la possibilité des bonnes pratiques pour le choix de camions, etc., afin de minimiser les impacts d'odeur. Pourriez-vous nous donner plus de détails ? Quelles seront les exigences ?

1590

M. THIERRY PAGÉ:

En fait, c'est toujours de choisir des véhicules qui vont être fermés, donc, autant que possible, de ne pas avoir des véhicules qui sont sans bâche et donc, plus on vient... toujours ce concept d'encapsuler les odeurs, plus on vient minimiser les impacts qu'il peut y avoir.

1595

M. JOSHUA WOLFE, président:

Merci. Merci, Monsieur Chammas. Alors, monsieur Sylvain Émond ? Bonsoir, Monsieur.

1600

M. SYLVAIN EMOND:

Bonsoir, Monsieur le président. Mon nom est Sylvain Émond, j'habite le quartier juste au nord dans Saraguay. J'ai une question concernant l'aménagement. J'ai vu rapidement tantôt le plan d'aménagement. Il y avait comme trois silos, trois serres plutôt qui étaient aménagées plus près du boulevard Henri-Bourassa.

1605

1610 Ma question est : Avec l'augmentation, j'imagine qu'à un moment donné, on va
agrandir l'usine. Donc, on va probablement... Est-ce qu'il y a des plans de prévus pour
l'agrandissement avec la demande ? Est-ce qu'on va se diriger plus vers le nord avec plus de
serres, donc, plus de tunnels de compostage finalement ? J'imagine qu'à un moment donné,
le bâtiment va grandir avec la demande. Est-ce que c'est prévu ça ?

1615

M. JOSHUA WOLFE, président:

Monsieur Lachance ? - Je pense que votre question est claire.

1620

M. ROGER LACHANCE:

Oui. En fin de compte, je vais me référer un peu à la réponse de monsieur Gravel.
C'est que le dimensionnement des équipements va être en mesure de prendre 80% de toutes
les matières organiques générées dans le secteur de l'ouest.

1625

Je fais juste un parallèle avec le taux de récupération des matières recyclables qui est
à peu près à 60%. De façon tout à fait honnête, on ne s'attend pas à ce que les citoyens
mettent par exemple, peu importe, les résidus verts ou les résidus de table à 100% dans le bac
brun. Par contre, on sait qu'on va avoir la capacité amplement suffisante pour éviter tout
agrandissement de capacité d'usine. On n'a pas besoin de plus.

1630

Et si on avait eu besoin de plus, comme on a mentionné tout à l'heure, il y a 56 000
tonnes de résidus verts qu'on sait qu'éventuellement à terme vont être générés, mais on n'a
pas poussé pour avoir plus de capacité parce que ça ne fait tout simplement pas de sens
d'avoir cette capacité-là pour une si courte période de temps dans l'année.

1635

Donc, en terme de capacité, on n'a pas besoin de plus et on pourra même l'inscrire dans le
projet de règlement s'il le faut pour assurer qu'on n'en a pas besoin. Carrément pas.

M. SYLVAIN EMOND:

1640

Mais vos projections sont sur combien d'années?

M. ROGER LACHANCE:

1645

Pierre tout à l'heure disait 10 ans.

M. SYLVAIN EMOND:

C'est quand même court.

1650

M. ROGER LACHANCE:

Mais même à ça, même à ça, 50 000 tonnes... monsieur Gravel m'a fait signe, il pourra compléter, mais même à ça, on n'a pas besoin de ça.

1655

M. SYLVAIN EMOND:

O.K.

1660

M. ROGER LACHANCE:

Et on va toujours avoir aussi des contrats, je dirais par exemple de traitement de compostage pour compléter justement nos installations de compostage qui appartiendront à la Ville. On va toujours avoir des contrats à côté justement pour être en mesure d'accueillir pour des périodes de pointe les matières. Donc, Pierre ?

1665

M. PIERRE GRAVEL:

1670 Je vais compléter la question des inquiétudes sur la génération d'une grande quantité
qui fait qu'on peut agrandir des usines, qu'on n'aura pas prévu assez. Je vais vous donner les
comparables avec les matières recyclables. Je vais essayer de faire une explication
relativement simple.

1675 Dans un sac vert original, il y a 40% de matières recyclables. Pour ramasser ces
matières recyclables, de ce 40%, on a seulement ramassé après 26 ans de ramassage de
matières recyclables seulement 60% de ça, même pas, 58% qu'on a donné tantôt comme
chiffre. Donc, vous vous imaginez, après 26 ans de récupération de matières recyclables, ça a
pris 26 ans pour ramasser seulement 60% de ce qu'il y a comme potentiel alors que les
matières recyclables ne sentent pas. C'est assez facile à ramasser; c'est principalement des
journaux, du plastique, du métal, du verre.

1680 Donc, s'imaginer de ramasser les matières organiques qui sont des résidus
alimentaires de toutes les résidences, tous les aliments, tous les résidus verts, les pelouses,
les résidus horticoles quand on fait les travaux et les feuilles dont la proportion est similaire
presque, c'est 48% du sac vert, de ramasser l'équivalent, on parlait tantôt de 160 000 tonnes
1685 qu'on récupère après 26 ans de collecte, puis il y a de la publicité à la télévision, on en voit
partout, alors, de penser qu'en 10 ans, parce que la projection est sur 10 ans, on réussirait à
récupérer 80% alors qu'après 26 ans, on est à peine à 60% dans les matières recyclables...

1690 C'est plutôt l'inverse. Nous, on serait très heureux que les gens participent à la collecte
des matières organiques. C'est plutôt l'inverse qu'on pense par rapport à la récupération.

M. JOSHUA WOLFE, président:

1695 Merci. Monsieur Émond, vous avez glissé une deuxième question. C'est tout pour
vous ?

M. SYLVAIN EMOND:

1700

C'est tout.

M. JOSHUA WOLFE, président:

Merci. Alors, il y a maintenant monsieur Daniel Kielback ? Bonsoir, Monsieur. Good evening.

1705

M. DANIEL KIELBACK:

I'm gonna talk in English, if that's O.K.

1710

M. JOSHUA WOLFE, président:

That's fine, yes.

M. DANIEL KIELBACK:

1715

O.K. So my first question was just...

M. JOSHUA WOLFE, président:

1720

Could you approach the microphone.

M. DANIEL KIELBACK:

1725

I was wondering why that you won't be picking up at institutions, such as schools and businesses and apartment complexes ?

M. JOSHUA WOLFE, président:

1730

Monsieur Lachance, je pense que la question a été posée, mais peut-être brièvement répondre pourquoi pas les ICI et notamment les écoles.

M. ROGER LACHANCE:

Peut-être monsieur Gravel ?

1735

M. PIERRE GRAVEL:

In this project, there is no mention about institutions, school or public places, but out of 120 000 tonnes, there is a part of 30 000 tonnes reserved for the institutions, schools and public places.

1740

M. ROGER LACHANCE:

For the biomethanisation centers, not this composting center.

1745

M. PIERRE GRAVEL:

Actually, on the island, we take all the green stuff, all the yard waste from everybody, institutions, commercial buildings or... we take everything, but food waste, we will only take institutions and public places for the biomethanisation, the food waste treatment plant.

1750

M. JOSHUA WOLFE, président:

Do you have a second question?

1755

M. DANIEL KIELBACK:

I was wondering if you have considered the option of in situ composting and in situ like more...

1760

M. JOSHUA WOLFE, président:

Le compostage à l'immeuble, sur la propriété.

1765 **M. PIERRE GRAVEL:**

In the master plan, we talk about domestical composting, so it's in situ composting, each person has a domestic compost bin so they could do it themselves. We are in favor of those moves, before we take food waste and yard waste, we want everybody to do something in their yard.

1770

M. DANIEL KIELBACK:

I was wondering about other options ...

1775

M. JOSHUA WOLFE, président:

Sorry, you had two questions.

1780 **M. DANIEL KIELBACK:**

Just because that wasn't... There's like a third thing, not just in your backyard but like larger that... like certain institutions like the universities start having, that have like a 100-tonne capacity. It's more localized, so it's just slightly different than individuals take on the project in their backyard.

1785

M. JOSHUA WOLFE, président:

Est-ce que vous avez compris la question à ce sujet ? O.K.

1790

M. PIERRE GRAVEL:

1795 You are talking about a model like brome composter or bigger than the small unit, yes, we considered that also, like Concordia University is doing that, or City of Verdun wants to do that, the City of Côte St-Luc. We have been considering those things also.

M. JOSHUA WOLFE, président:

1800 Merci. Thank you. La prochaine personne, c'est monsieur Yves Lapierre ? Bonsoir, Monsieur.

M. YVES LAPIERRE:

1805 Bonsoir. J'habite également le quartier de Saraguay au nord de Montréal. On a répondu un petit peu à ma question, mais je voudrais préciser. Vous avez mentionné des études, ben, des études... des centres de traitement équivalents qui étaient utilisés ailleurs, puis ce que je voudrais savoir, c'est lesquels se compareraient parce que vous avez mentionné que vous vouliez utiliser une technologie qui était éprouvée.

1810 Donc, ce que j'aimerais savoir, c'est quel centre de traitement sur lequel vous vous êtes basé et puis si eux ont des études post-implantation, s'il y a moyen de documenter ça pour savoir ce qui s'est passé exactement à ces endroits-là ?

M. JOSHUA WOLFE, président:

1815 Monsieur Lachance ?

M. ROGER LACHANCE:

1820 Oui. Peut-être Française. Juste avant que madame Forcier réponde, c'est sûr qu'on a visité plusieurs centres, que ce soit en Ontario ou en Europe. Vous comprendrez qu'on était vraiment en amont dans le processus. Donc, il va y avoir éventuellement des appels d'offres qui vont venir et on ne peut pas dire que c'est celui-là ou celui-là. On s'entend?

1825 **M. YVES LAPIERRE:**

Ce que vous dites, c'est que la technologie n'est pas nécessairement...

M. JOSHUA WOLFE, président:

1830

Monsieur Lapierre, permettez à monsieur Lachance de répondre.

M. ROGER LACHANCE:

1835

Ce que je peux vous dire, c'est qu'en termes de compostage en tunnel, ça c'est sûr, quand on parle de technologie, c'est certain que ça va être ça. Ça va être un compostage en tunnel tout à l'intérieur. C'est sûr que d'un fournisseur à l'autre, il y a des variantes et c'est ça la réalité.

1840

Mme FRANÇOIS FORCIER:

1845

Pour citer un exemple, je crois que ç'a été mentionné tout à l'heure, le centre de Hamilton en Ontario est peut-être un des bons exemples. En fait, ce centre-là qui est de propriété municipale, qui est opéré par une entreprise privée via un contrat à long terme, est probablement un des modèles qui ressemblent un peu à celui-ci quoi que moins sophistiqué. Le centre d'Hamilton est à peu près à 400 mètres, un peu moins de 400 mètres des plus proches, je dirais, récepteurs d'odeur, habitations et gens qui peuvent être incommodés éventuellement par des nuisances d'odeur.

1850 Au départ, le centre prévoyait de la maturation sur air extérieur et il y a eu quelques épisodes d'odeur. Dans le projet qui est ici, la maturation est à l'intérieur. Tout est complètement confiné à l'intérieur du bâtiment, ce qui offre une protection qui est beaucoup plus élevée que celle qui avait été prévue au centre d'Hamilton dans les premières années.

1855 Maintenant, ils ont apporté des modifications à l'installation et il n'y a pas de problème depuis ce temps-là. Mais je pense que c'est un bon exemple parce que les matières qui sont reçues au site sont des matières similaires à celles qui sont prévues dans le projet ici. On parle de matières en vrac dans des bacs roulants, beaucoup de résidus verts même si le projet ne vise pas spécifiquement les résidus verts, mais il inclut des résidus verts et des résidus alimentaires qui ensemble déposés dans un bac roulant sont des matières qui sont relativement peu odorantes par rapport aux déchets par exemple qu'on met dans des sacs de plastique.

1860 Un camion d'ordures, on en parlait tout à l'heure, un camion d'ordures, on sait ce que ça sent. Ça n'incommodé pas les gens tant que ça quand ça circule dans les rues de Montréal. Donc, on est vraiment... on n'ajoute pas des odeurs, on est dans le même type de matières.

1865 **M. YVES LAPIERRE:**

1870 Merci.

M. JOSHUA WOLFE, président:

1875 Monsieur Lapierre, avez-vous une deuxième question ?

M. YVES LAPIERRE:

 C'est tout.

1880

M. JOSHUA WOLFE, président:

Merci. Alors, Marty Peletz? Good evening, Sir. Bonsoir.

1885 **M. MARTY PELETZ:**

Good evening. Bonsoir. Je demeure sur la rue Henri-Bourassa dans les maisons de ville. Il y a trois cercles entre Guenette, rue Guenette, et la rue Félix-Leclerc. Il y a peut-être 150 maisons de ville qui sont là et la moyenne de valeur sur le marché est maintenant de 400 000 \$. Alors, il y a beaucoup de personnes qui sont très nerveuses maintenant à cause de ce plan de recyclage ou compostage à cause des odeurs et aussi pour les oiseaux, les autres animaux, il y a beaucoup de personnes qui ont des chiens, des chats.

1890

Et sur un côté, vous assurez tout le monde ici qu'il n'y a pas de problème avec les animaux, ni les oiseaux, mais le projet a été refusé par Aéroports de Montréal à cause que les oiseaux peuvent être un grand danger pour les avions.

1895

Alors, est-ce que vous pouvez expliquer pourquoi vous pouvez nous assurer ça maintenant, qu'il n'y a pas un problème avec les oiseaux, ni d'odeurs avec une technologie qui n'est pas utilisée au Québec jusqu'à maintenant?

1900

M. JOSHUA WOLFE, président:

Merci. Monsieur Lachance ?

1905

M. ROGER LACHANCE:

Donc, tout à l'heure, je mentionnais qu'une des choses vraiment importantes, c'est que la matière ne soit pas disponible pour les animaux. Donc, que tout se passe à l'intérieur.

1910 Donc, l'ensemble des activités, les camions vont rentrer, excusez l'expression, mais ne *dumperont* pas des choses à l'extérieur; tout va se faire en dedans.

Malgré ça, on va quand même mettre en place des mesures pour s'assurer qu'il n'y a pas de problème d'animaux, mais la disponibilité, et c'est ce que les études, et pas seulement les études qu'on a commandées l'année dernière, mais le ministère de l'Environnement a fait
1915 exactement la même chose, il est allé vérifier et il arrive à la même conclusion que nous.

Je comprends les appréhensions et, je dirais peut-être les doutes, parce que tout le monde associe évidemment déchets avec oiseaux et animaux, mais l'ensemble des activités vont se dérouler à l'intérieur. Donc, les animaux n'auront pas accès à cette nourriture-là.

1920 Vous parlez aussi de technologie qui n'est pas nécessairement éprouvée au Québec en termes de contrôle d'odeur, mais on l'a vue fonctionner ailleurs, que ce soit en Ontario, que ce soit en Europe, en termes de contrôle ou de traitement de l'air à l'intérieur du centre de compostage, on l'a vu. On était à l'extérieur et pour nous, on n'a pas senti.

1925 Ce qui est important aussi, c'est de choisir la bonne technologie par rapport aux matières qu'on a à traiter. Et ça, juste pour faire du pouce sur l'intervenant par rapport à la question de l'intervenant précédent, c'est qu'on se trouve à apprendre aussi des expériences des autres, donc, à bonifier notre projet pour s'assurer qu'il n'y a pas ce genre de problème-là.

1930 **M. JOSHUA WOLFE, président:**

Madame Brodeur a une question.

1935 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:**

Monsieur Lachance, est-ce que vous pourriez expliquer comment les citoyens à travers les comités de suivi vont pouvoir suivre à la fois l'implantation et puis la mise en opération des centres de traitement ?

1940

M. ROGER LACHANCE:

1945 En fin de compte le modèle au niveau des comités de suivi, je veux dire, on est encore à l'élaborer, puis ce qu'on a mentionné l'année dernière en fin de compte, c'est qu'on va demander, parce qu'il y a déjà des comités de suivi qui sont présents. Peut-être qu'il y en a à Saint-Laurent, il y en a dans l'est de l'Île de Montréal, donc, on veut s'associer à des organismes qui sont déjà actifs, par exemple l'Association industrielle de l'Est de Montréal a déjà un comité.

1950 On n'inventera pas un comité, on veut justement utiliser cette tribune-là. Alors, on va adopter le même mode de fonctionnement qui restera aussi quand même à déterminer. Il y a des choses sur lesquelles on va travailler et les comités de suivi, on veut les mettre en place dès que les différents sites vont être identifiés. Donc, à partir par exemple du printemps prochain. Alors, le modèle du comité de suivi, il peut être modulé tout dépendant du secteur où on va être et ça reste, je dirais, à compléter en terme de modèle de fonctionnement.

1955

M. JOSHUA WOLFE, président:

Merci. Monsieur Peletz, avez-vous une deuxième question?

1960

M. MARTY PELETZ:

Je veux continuer cette question parce que monsieur Lachance a répondu au sujet des animaux, mais pas au sujet des oiseaux.

1965

M. JOSHUA WOLFE, président:

1970 O.K. Restons sur les oiseaux parce qu'il y a beaucoup de gens qui sont inscrits et je voudrais raccourcir un peu les questions. Votre question porte sur des détails sur les oiseaux; c'est ça ?

M. MARTY PELETZ:

Actuellement, ce n'est pas ma deuxième question, mais...

1975

M. JOSHUA WOLFE, président:

O.K., vous avez le choix. Quelle est votre deuxième question ?

1980

M. MARTY PELETZ:

Ma deuxième question est au sujet de la circulation. Le dépliant dit que le centre va traiter 50 000 tonnes de matières organiques par année. Alors ça, c'est à peu près 1 000 par semaine, 1 000 tonnes par semaine fois 2 000 livres par tonne, ça va donner 10 milliard de livres par semaine. Oui, 10 milliard de livres de matières organiques par semaine. Est-ce que nous sommes d'accord avec ça ?

1985

M. JOSHUA WOLFE, président:

D'abord, ce sont des tonnes métriques, alors on parle de 1 000 kilogrammes par tonne et pas 2 000. C'est à peu près la même chose, mais c'est aussi... je pense que la question plus pertinente, c'est la semaine la plus achalandée au mois d'octobre ou novembre, il va y avoir combien de tonnes métriques qui vont arriver et ça se traduit en combien de camions dans cette semaine la plus achalandée de l'année? Pour clarifier les choses, on va prendre la pire semaine.

1990

1995

M. MARTY PELETZ:

Je veux savoir combien de livres ou de tonnes un camion peut prendre et aussi les jours que les camions travaillent.

2000

M. JOSHUA WOLFE, président:

On va adresser à monsieur Lachance et son équipe pour répondre.

2005

M. ROGER LACHANCE:

Écoutez, si je me souviens bien, un camion, c'est 9 tonnes, donc, contient 9 tonnes de matières organiques. Donc, un camion qui va rentrer va contenir 9 tonnes.

2010

M. MARTY PELETZ:

9 tonnes.

2015

M. JOSHUA WOLFE, président:

Et dans une semaine du mois de novembre?

M. ROGER LACHANCE:

2020

Si on fait le calcul rapidement, on dit que c'est 70, dans le pire des cas, 70 camions par jour fois 9 tonnes fois 5 jours dans la semaine.

M. MARTY PELETZ:

2025

5 jours, du lundi au vendredi?

M. ROGER LACHANCE:

2030

C'est ça.

M. JOSHUA WOLFE, président:

Merci, Monsieur Peletz.

2035

M. MARTY PELETZ:

Merci beaucoup.

2040

M. JOSHUA WOLFE, président:

Alors, il est... nous reste quand même des gens. Je vous avertis que je vais clore le registre dans 5 minutes. Alors, si vous voulez vous inscrire, vous avez 5 minutes pour le faire.

2045

Je demande maintenant à monsieur Carlos Del Castillo de venir poser ses questions. Bonsoir, Monsieur.

M. CARLOS DEL CASTILLO:

2050

Bonsoir, Monsieur le président. Mon inquiétude, c'est sur les facilités, c'est-à-dire vérifier à quel point un site de ce style est rentable pour la partie de la ville. Quel est le taux de rentabilité pour chaque phase du projet ?

M. JOSHUA WOLFE, président:

2055

Par rentabilité, vous voulez dire en dollars?

M. CARLOS DEL CASTILLO:

2060

Bien sûr, la rentabilité, il faut la...

M. JOSHUA WOLFE, président:

Qui va payer et comment.

2065

M. CARLOS DEL CASTILLO:

Quelles sont les estimations? Les élus sont capables de faire des estimations préliminaires. Une partie. Et de l'autre côté, quelles sont les alternatives du projet? Est-ce qu'il y a des alternatives ou il y a une solution, une seule modalité, une seule technologie?

2070

M. JOSHUA WOLFE, président:

Est-ce que votre question vise seulement le site ici, le projet de compostage?

2075

M. CARLOS DEL CASTILLO:

Bien sûr.

2080

M. JOSHUA WOLFE, président:

O.K. Monsieur Lachance ?

M. ROGER LACHANCE:

2085

Donc, je vais répondre, je dirais, de façon globale parce qu'on n'a pas diffusé les coûts individuels des différents centres de traitement. C'est un projet global quand on regarde l'échéancier maintenant d'autour de 260 M\$ en investissement.

2090 **M. CARLOS DEL CASTILLO:**

O.K.

2095 **M. ROGER LACHANCE:**

O.K. Et avec une subvention, comme je parlais tout à l'heure, de l'ordre de 135 M\$ en terme d'investissement, 135 M\$ qui viendraient des autres paliers de gouvernement.

2100 **M. JOSHUA WOLFE, président:**

Mais je pense qu'il faut aussi... parce que monsieur a posé des questions sur la rentabilité, c'est plutôt un coût que la société assume à cause des lois environnementales. Est-ce qu'on peut penser rentabilité? Ou est-ce que c'est plutôt les alternatives qui sont plus coûteuses ou moins coûteuses ?

2105

M. ROGER LACHANCE:

2110 Le coût de traitement... tout dépendant du type de matière et du type de technologie, les coûts varient. Donc, je pense que peut-être monsieur Gravel connaît peut-être les chiffres de façon un peu plus précise que moi. Je vais laisser Pierre répondre.

M. PIERRE GRAVEL:

2115 Alors, on va parler de cette installation de Saint-Laurent. Actuellement, le coût d'enfouissement des déchets, c'est de 60 \$ la tonne, d'environ 60 \$ la tonne, plus 20 \$ de redevances qu'on doit verser au gouvernement parce qu'on enfouit les déchets.

Cette redevance, c'est comme une taxe qui n'est pas fixe : on payait il y a deux ans 10\$, maintenant, c'est 20 \$; ça pourrait être 30 \$ ou 40 \$, ce qui ferait que ça coûterait 100\$ la

2120 tonne. C'est appelé à progresser justement pour financer les installations de matières organiques que le gouvernement va mettre des sommes dedans.

Le coût pour le centre de compostage de Saint-Laurent a été évalué dans le plan directeur, le coût qui est indiqué, c'est de 90 \$ la tonne.

2125

M. ROGER LACHANCE:

Le coût de traitement.

2130

M. PIERRE GRAVEL:

Oui, le coût de traitement. Il faut considérer que les matières actuellement vont partir de Saint-Laurent pour s'en aller à Lachenaie ou à Sainte-Sophie ou... alors que là, le coût de transport va être une économie entre Saint-Laurent et l'usine.

2135

Alors, je parle seulement du coût de traitement, j'exclus le transport, mais on voyait qu'il y avait une économie dans les déplacements lorsqu'il y a eu la présentation tantôt.

2140

M. JOSHUA WOLFE, président:

Monsieur Del Castillo, est-ce que vous avez une deuxième question?

M. CARLOS DEL CASTILLO:

2145

Je pense qu'à l'heure actuelle, c'est peut-être difficile pour eux de répondre d'une façon ponctuelle sur la phase des transports, sur la phase du ramassage, sur la phase... Il me semble que c'est un peu... je dirais la façon d'observer du point de vue rentabilité.

2150

J'espère que vous, Monsieur le président, pourrez faire le suivi de façon régulière sur les coûts que les ingénieurs au départ nous mentionnent pour en venir à la rentabilité pour la société

M. JOSHUA WOLFE, président:

2155

Oui, merci.

M. CARLOS DEL CASTILLO:

2160

Je vous remercie.

M. JOSHUA WOLFE, président:

2165

Merci, Monsieur. Alors, monsieur Paul Florin ? - Si j'ai bien compris la façon que c'est écrit. Monsieur Paul Florin ? Et j'annonce aussi que le registre vient d'être clos. Alors, monsieur Paul Florin n'est pas ici, je vais passer à la prochaine personne qui est monsieur Michael Schwartz. Thank you. Good evening Sir. Bonsoir.

M. MICHAEL SCHWARTZ:

2170

Good evening. As you said, Michael Schwartz. I've been located on the corner of Valiquette and Henri-Bourassa, which is the white little building across from the green for 25 years.

M. JOSHUA WOLFE, président:

2175

Is this a business?

M. MICHAEL SCHWARTZ:

2180 Yes. And so I've been on that corner during the days when there was no traffic. Twenty-five years later, I gave you a picture of the traffic, I also gave it to these gentlemen also in a private meeting that we had earlier.

2185 The traffic is tremendous over there, tremendous. Almost impossible to move around. And I know adding 144 trucks a day will certainly help it. I know you're not gonna make the overpass wider, so you're not gonna be able to get more trucks on and off. So it's quite interesting that this is totally ignored.

2190 I have a few questions. Number 1: why is the green space so huge when the building is so small ? Does that mean you plan, does that mean they plan to add a lot more composting ? Oh, that means a lot more trucks.

M. JOSHUA WOLFE, président:

2195 Excuse me, Mr. Schwartz. That question was already answered, and...

M. MICHAEL SCHWARTZ:

2200 Unfortunately, I'm fully unilingual so if it was asked...

M. JOSHUA WOLFE, président:

2205 All right. The answer, basically, et monsieur Vachon, est-ce que vous pouvez compléter si vous voulez, mais je vais traduire pour monsieur Schwartz.

The facility as designed is large enough for more than 10 years projected growth. It is taken... to reach the level of 58% recycling, it's taken 26 years to get people to recycle at that

level, so in the next 10 years, their provisions are that this will be ample for the amount of compost, pre-compost that's going to be generated by the population.

2210

M. MICHAEL SCHWARTZ:

I understand.

2215

M. JOSHUA WOLFE, président:

So there's no plans to expand beyond the numbers that have been discussed this evening.

2220

M. MICHAEL SCHWARTZ:

So the size of the green space looks like it can handle about four times the size building.

2225

M. JOSHUA WOLFE, président:

But Mr. Lachance said that there were even contemplating, including in the bylaw that will be adopted for this project, to not... they don't need to use the rest of the property.

2230

M. MICHAEL SCHWARTZ:

Which brings the point that for some reason they are asking to use that space, which already is traffic heavy, totally traffic heavy, as opposed to a space that has a... just a neighbour I found or saw on Pitfield which gives access from 40 with no traffic, or less traffic, 'cause the... from the 40 they can get there without going on Henri-Bourassa, or the 15.

2235

M. JOSHUA WOLFE, président:

What is your question then?

2240

M. MICHAEL SCHWARTZ:

The point is that's a bad spot.

2245

M. JOSHUA WOLFE, président:

Mr. Schwartz, this is an information session, if...

2250

M. MICHAEL SCHWARTZ:

I'm giving you information that that is a bad spot.

M. JOSHUA WOLFE, président:

2255

You are giving your opinion about the project, you can come back in three weeks and make a presentation, either an oral or a written one. Tonight is for you to receive information from the City officials.

2260

M. MICHAEL SCHWARTZ:

I understand. So my question is: how much space do they actually need for the project to be 20 years good ? Number 1. Number 2: what happens with the traffic noise or the smell, do they shut down if it gets higher than what it's supposed to be done ? Because, I know from personal experience when something is supposed to be controlled and it's a city or a government, they don't necessarily control it the way the population wants it controlled.

2265

M. JOSHUA WOLFE, président:

All right, thank you, Mr. Schwartz.

2270

M. MICHAEL SCHWARTZ:

My pleasure.

2275

M. JOSHUA WOLFE, président:

Est-ce que vous pouvez répondre à la question sur la superficie?

M. ROGER LACHANCE:

2280

Oui. La superficie recherchée pour le centre de compostage, c'était de 4.5 hectares. Donc, 4.5 à 5 hectares, c'est ce qu'on a recherché pendant longtemps.

M. JOSHUA WOLFE, président:

2285

So they were looking for a site about four and a half to five hectares. Je pense qu'il va... I think he will continue... he was just giving me time to translate for you. C'était ça, vous avez... continuez.

2290

M. ROGER LACHANCE:

O.K. Donc, ça représente à peu près la moitié de la superficie du terrain.

M. JOSHUA WOLFE, président:

2295

That's about half of the size of the property being discussed.

M. ROGER LACHANCE:

Au niveau de la circulation maintenant.

2300

M. JOSHUA WOLFE, président:

With regard to circulation.

2305

M. ROGER LACHANCE:

Il est clair qu'on... bon, l'étude de circulation mentionne que les camions qui seront amenés là, je dirais n'empirent pas, n'auront pas d'impacts négatifs significatifs sur la situation actuelle. On sait que la situation actuelle, par exemple, sur Pitfield, on sait qu'il y a du trafic, c'est la même chose... sur cette voie-là, c'est la même chose dans l'est de Montréal, c'est la même chose un peu partout. Peut-être que, au niveau du trafic...

2310

M. JOSHUA WOLFE, président:

Monsieur Lachance, je vais traduire cette partie-là.

2315

M. ROGER LACHANCE:

Oui.

2320

M. JOSHUA WOLFE, président:

In terms of traffic, this project itself will not add to significantly... cause any significant addition to the traffic. They are aware that Pitfield and other streets, and not just in Saint-Laurent, but in other parts of the city, that they are currently traffic problems.

2325

M. ROGER LACHANCE:

Monsieur Blain, qui a plus les détails au niveau de l'étude de circulation, va compléter.

2330

M. ÉRIC BLAIN:

Au niveau de la situation actuelle, nos services centraux de transport ont un projet pour la mise à niveau du boulevard Henri-Bourassa, principalement au niveau des feux de circulation, un projet qui devrait avoir un effet bénéfique sur la situation actuelle.

2335

M. JOSHUA WOLFE, président:

So the central city authority has a plan to improve the traffic, to improve the traffic lights on... traffic signals on Henri-Bourassa and this will improve the situation.

2340

Est-ce qu'il y a... est-ce qu'on a quelqu'un de la ville centre du service de circulation qui pourrait prendre un peu plus d'informations... nous donner plus d'informations sur l'échéancier prévu pour ça et aussi pour la rue Pitfield qui a des niveaux de service inacceptables actuellement ?

2345

M. ROGER LACHANCE :

Tout à faire, Monsieur le commissaire, Monsieur le président, monsieur Vargas du service central.

2350

M. CARLOS VARGAS:

Bonsoir. Je travaille pour la direction des transports de la Ville de Montréal. Par rapport aux travaux qui vont... qui s'en viennent sur l'axe Henri-Bourassa, la Ville de Montréal va faire la réfection du réseau artériel... réseau routier sur l'axe Henri-Bourassa. Aussi, il va mettre à jour tous les feux de circulation et de la mise aux normes des feux de circulation, vont mettre toute la

2355

technologie à jour. Dans les délais, bien, on parle ici de quatre à cinq ans l'intervention sur l'axe Henri-Bourassa.

2360 **M. JOSHUA WOLFE, président:**

So for Henri-Bourassa Boulevard, the traffic signals will be modernized in the next four to five years and brought up to current norms. Et pour la rue Pitfield ?

2365 **M. CARLOS VARGAS:**

Il y a, dans l'étude de circulation faite par Genivar, on montre une situation qui se détériore pour l'intersection, mais ça appartient à l'arrondissement de faire une analyse par rapport à cette intersection-là. Et s'il y a des modifications à faire, c'est la Ville qui va collaborer dans ce *process* des analyses. Mais pour l'instant, pour les projets, il n'y a pas d'impacts sur la circulation actuelle.

2370

M. JOSHUA WOLFE, président:

Le projet... I'll translate that. First, that it's up to the arrondissement, to the borough of Saint-Laurent, to study the intersection of Pitfield, which is a three-way stop sign. There currently are no projects.

2375

Mais c'est vrai que ce projet, en soi ça va pas avoir un impact important, mais actuellement, c'est le niveau de service F, qui n'est pas acceptable.

2380

M. CARLOS VARGAS:

Oui.

2385 **M. JOSHUA WOLFE, président:**

Oui, à l'intersection de Pitfield et...

2390 **M. CARLOS VARGAS:**

Mais il y a pas... à nous, à la Ville de Montréal, il y a pas une demande directe de l'arrondissement Saint-Laurent. C'est l'arrondissement Saint-Laurent qui doit faire les analyses. S'il y a une intervention à faire, on valide qu'est-ce que c'est la meilleure solution d'implanter à cette intersection-là.

2395

M. JOSHUA WOLFE, président:

2400 So the Saint-Laurent borough has not made any request about Pitfield even though the traffic studies that were submitted for this report show that it has a level of service F, which is considered unacceptable.

Alors, I invite you to come back in three weeks and make your suggestions and recommendations.

2405

La prochaine personne, c'est... oui, M. Sylvain Oullet ? Monsieur Ouellet, est-ce que vous êtes ici ? Oui, il est dehors peut-être ? Sylvain Ouellet ? Oui. O.K., non? Alors, madame Caroline...

2410

UNE PERSONNE DANS LA SALLE :

Il est là, il est là.

M. JOSHUA WOLFE, président:

2415 Monsieur Ouellet?

M. SYLVAIN OUELLET:

Oui, bonjour, désolé, je pensais que ça arriverait aussi vite. Alors, deux questions. La première - je n'ai plus mes feuilles, mais je vais y aller de mémoire, ma première question.
2420 Est-ce que la Ville peut confirmer qu'en l'état actuel des négociations avec les paliers de gouvernements supérieurs dans les ententes officielles, parce qu'on peut comprendre qu'il y a des négociations, mais dans les ententes officielles, est-ce que c'est vrai que pour être éligible aux subventions, il faut que les projets soient entamés au maximum 2013 pour le gouvernement du Québec et soient complétés au maximum en 2014 au niveau du
2425 gouvernement fédéral ?

M. JOSHUA WOLFE, président:

Monsieur Lachance ?
2430

M. ROGER LACHANCE:

Les deux paliers de gouvernement ont des conditions différentes. Je vais y aller pour le gouvernement fédéral dans un premier temps. Les conditions du programme actuel au niveau
2435 du gouvernement fédéral, et c'est ce qu'on demande qui soit changé effectivement, c'est que les infrastructures selon les conditions actuelles devraient être terminées, donc, aménagées pour le printemps 2014. Donc, c'est effectivement les conditions du gouvernement fédéral qu'on veut voir changer.

2440 Au niveau du gouvernement provincial, en fait il y a des ententes qui doivent être faites avec le gouvernement provincial pour septembre 2013. Par contre, je pense qu'il y a de la flexibilité de ce côté-là.

M. JOSHUA WOLFE, président:

2445

Est-ce que j'ose poser la question : Qu'est-ce que vous allez faire si le gouvernement fédéral refuse de prolonger le délai ?

M. ROGER LACHANCE:

2450

Écoutez, c'est une excellente question. Puis je dirais que l'ensemble des villes du Québec qui sont dans la même situation que nous, en fait ce n'est pas une situation particulière à Montréal, loin de là. Donc, dans le plan d'affaire en fait qu'on pourra présenter aux instances, on pourra avoir deux options, c'est-à-dire avec ou sans la subvention et les instances auront probablement à se prononcer. Est-ce qu'on y va quand même sans la subvention du gouvernement fédéral ou non ?

2455

Mais évidemment il y a plusieurs représentations qui ont été faites, je le répète, au gouvernement du Québec à tous les niveaux pour voir débloquer les échéanciers des programmes de subventions.

2460

M. JOSHUA WOLFE, président:

Merci. Monsieur Ouellet, avez-vous une deuxième question ?

2465

M. SYLVAIN OUELLET:

Oui. En fait, juste pour compléter celle-là d'abord, donc, je peux comprendre...

2470

M. JOSHUA WOLFE, président:

Vous avez...

M. SYLVAIN OUELLET:

2475

Non, non, mais je peux comprendre qu'au Québec, c'est vrai que la plupart des municipalités sont en retard par rapport à l'échéance fédérale, mais les autres provinces sont déjà bien avancées. Donc... en tout cas, c'est peut-être... En tout cas, c'est quand même un risque.

2480

M. JOSHUA WOLFE, président:

Votre deuxième question ?

2485

M. SYLVAIN OUELLET:

Oui, ma deuxième question. Justement, vous parlez d'un plan d'affaire. Est-ce que ce serait possible de déposer devant la commission le prix des projets par tonne ramassée ou traitée, tout dépendamment de vos chiffres, avec ou sans subvention ? Et probablement pour les 4 sites parce que si celui-ci, si celui-là qui est quand même plus simple à construire qu'un site de biométhanisation pourrait seulement être opérationnel en 2016, moi j'en conclus que les 4 sites au complet qui ont passé récemment à l'OCPM vont tous rater l'échéance fédérale.

2490

Donc, est-ce qu'on pourrait avoir pour l'ensemble du compostage le coût par tonne métrique, donc, un chiffre qui est facilement compréhensible par les citoyens avec ou sans les subvention ?

2495

M. JOSHUA WOLFE, président:

Monsieur Lachance, est-ce que ce serait possible?

2500

M. ROGER LACHANCE:

2505

Écoutez, il faudrait voir un peu. C'est le coût par tonne au niveau de l'investissement.
Donc...

M. SYLVAIN OUELLET:

2510

Bien, les subventions, c'est surtout l'investissement, ce n'est pas...

M. JOSHUA WOLFE, président:

2515

Ce n'est pas les coûts d'opération, c'est seulement le coût de construction du développement ?

M. ROGER LACHANCE:

2520

Bien, je vous dirais de façon globale, oui. Comme je vous disais tout à l'heure, pour des raisons justement quand on va aller en appel d'offres, on a toujours voulu maintenir, je dirais, ou publier le montant global qui concerne les 5 infrastructures. Mais de façon globale, le coût par tonne, on a les montants des subventions. Tout à l'heure je vous mentionnais 260 M\$ avec les capacités de traitement, alors, c'est assez facile à obtenir.

M. JOSHUA WOLFE, président:

2525

Merci.

M. ROGER LACHANCE:

2530

Si c'est ça que vous désirez.

M. SYLVAIN OUELLET:

Parfait.

2535

M. JOSHUA WOLFE, président:

Merci. Merci, Monsieur Ouellet. Alors, madame Caroline Bourgeois ? Bonsoir, Madame.

2540

Mme CAROLINE BOURGEOIS:

Bonsoir. Donc, vous m'avez présentée, oui, Caroline Bourgeois. Je suis conseillère municipale à Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et porte-parole de ce dossier pour le parti Vision Montréal.

2545

En fait ma première question suit peut-être l'intervention du dernier intervenant et ce serait peut-être une demande globale de pouvoir présenter publiquement... on parle, vous avez parlé beaucoup du plan d'affaire, le plan de financement, de ventiler le coût des différentes installations et surtout le mode de gouvernance parce que je peux vous dire sans entrer dans le commentaire, mais vous dire que c'est quand même une question qui préoccupe énormément les citoyens, savoir de quelle façon ces installations seront gérées.

2550

Est-ce qu'on parle de PPP? Est-ce qu'on parle d'installation publique-privée? Ce n'est pas nouveau de toute façon que j'en parle, je l'ai déjà fait à de nombreuses reprises au conseil de ville, mais ma question officielle ce soir est : Est-ce qu'on peut espérer qu'il y ait une présentation officielle publique pour permettre et favoriser l'acceptabilité sociale d'un tel projet comme celui de Saint-Laurent pour avoir vraiment les informations une fois pour toutes, claires et nettes ?

2555

2560

M. JOSHUA WOLFE, président:

Merci, Madame, vous avez bien posé votre question.

2565 **M. ROGER LACHANCE:**

2570 Donc, je l'ai... en fait, cette question-là, je vais répéter la réponse que j'ai faite en commission du budget. Le plan d'affaire va être déposé au cours de l'automne, donc, il va contenir toutes ces informations incluant les modes de gouvernance. Alors, ce sera aux instances appropriées à indiquer le mode de communication de l'information.

M. JOSHUA WOLFE, président:

2575 Alors, est-ce qu'il y a une date prévue pour ça, à peu près ?

M. ROGER LACHANCE:

C'est cet automne. Je ne peux pas m'avancer plus que là présentement.

2580 **M. JOSHUA WOLFE, président:**

Avant 2013.

2585 **M. ROGER LACHANCE:**

Hum, hum.

M. JOSHUA WOLFE, président:

2590 Madame Bourgeois, une deuxième question?

Mme CAROLINE BOURGEOIS:

2595 Oui. Donc, soyez assuré que je ferai appel à ce moment-là aux instances prévues tel
que mentionné. Et peut-être en dernier lieu, vous avez parlé tout à l'heure de vos discussions
avec ADM concernant le péril aviaire; vous semblez optimiste que d'ici les prochains jours, il y
aura une entente. Est-ce que ce sera possible que ce soit déposé sur le site de l'Office de
2600 consultation publique de Montréal, que ce soit une correspondance, pour éviter de vivre le
cauchemar de l'année dernière et peut-être même profiter de l'occasion, ça fait déjà un an, on
a vécu à peu près sensiblement le même exercice, donc, de profiter de faire en même temps
une mise à jour, ce serait un souhait, de faire une mise à jour de ce qui avait déjà été sur la
table et qu'on puisse entamer dans cette direction-là ?

M. JOSHUA WOLFE, président:

2605 Merci.

M. ROGER LACHANCE:

2610 Tout à fait. On est tout à fait disposé à rendre... quand on recevra les communications
formelles écrites, aucun problème à fournir cette information à la commission.

Mme CAROLINE BOURGEOIS:

2615 Et que ce soit avant le dépôt des mémoires pour s'assurer qu'on ne vive pas... les
gens déposent des mémoires et...

M. ROGER LACHANCE:

2620 Oui.

M. JOSHUA WOLFE, président:

J'allais mentionner ça que les informations vont être demandées que ce soit avant la date pour les présentations des mémoires. Merci, Madame Bourgeois.

2625

Mme CAROLINE BOURGEOIS:

Merci. Bonne soirée.

2630

M. JOSHUA WOLFE, président:

Il nous reste un seul autre participant. C'est monsieur Bruce Walker, Re-bonsoir.

M. BRUCE WALKER:

2635

Bonsoir. Bruce Walker toujours avec STOP. Cette fois-ci, je veux aborder la question du comité de suivi, sa composition, le fonctionnement et la transparence. Et si vous permettez, Monsieur le président, je veux vous fournir un certain point d'information suite à la question...

2640

M. JOSHUA WOLFE, président:

Monsieur Walker, il faut formuler une question. Si vous avez des points d'information, des recommandations, je pense que ça peut attendre la prochaine séance. Je pense que vous posez une très bonne question de ventiler un peu les détails sur les comités de voisinage, non, de suivi. Ça c'était votre première question, des détails sur le comité de suivi.

2645

M. BRUCE WALKER:

C'est ça et je voudrais...

2650

M. JOSHUA WOLFE, président:

Monsieur Walker, on va permettre à monsieur Lachance de répondre à une question à la fois. Alors, combien de personnes? Comment est-ce que vous allez les choisir? Combien de fois ils vont se réunir?

2655

M. ROGER LACHANCE:

Ce modèle n'est pas arrêté encore, je le mentionnais tout à l'heure. Pour nous, il est important de passer l'étape, je dirais d'identifier les sites, de confirmer l'ensemble des sites avant de mettre en place les différents comités de suivi et d'échanger sur les modes justement, le nombre et tout ça. Donc, on n'a pas encore déterminé la composition, le type de composition. Ça va venir dans les prochains mois.

2660

M. JOSHUA WOLFE, président:

2665

Je pense, Monsieur Walker, que c'est une invitation pour vous de revenir et de faire des recommandations selon vos préoccupations pour les comités de suivi. Et votre deuxième question ?

2670

M. BRUCE WALKER:

Malheureusement, je ne peux pas revenir le 30 octobre, je serai à Toronto lors d'une autre consultation.

2675

M. JOSHUA WOLFE, président:

Mais vous pouvez quand même déposer un mémoire.

M. BRUCE WALKER:

2680

C'est ça. Je voudrais savoir comment monsieur Lachance peut dire qu'il utilise le comité de suivi de l'Association industrielle de l'Est de Montréal comme un comité de suivi modèle parce que je suis membre de ce comité depuis 11 ans, mais malheureusement, ce comité n'a pas tenu une séance publique depuis 7 mois. En réalité, ce comité n'existe plus pour diverses raisons.

2685

M. JOSHUA WOLFE, président:

Je pense que votre question est assez bien posée. Monsieur Lachance...

2690

M. BRUCE WALKER:

Avez-vous d'autres exemples des comités de suivi qui fonctionnent bien sur le territoire de la Ville de Montréal?

2695

M. JOSHUA WOLFE, président:

... avez-vous d'autres d'informations pour moi ? Est-ce que ce comité-là fait partie de votre direction, de votre service ou c'est une autre institution qui est responsable ?

2700

M. ROGER LACHANCE:

Non, ça va être la direction de l'Environnement qui va être responsable.

2705

M. JOSHUA WOLFE, président:

Mais l'exemple que vous avez donné ?

M. ROGER LACHANCE:

2710

Ah, celui-là, non, pas nécessairement, on ne fait pas partie de ce comité-là. En fait, l'information qu'on avait remonté à l'année dernière et je pense, en fait, l'approche qu'on voulait utiliser comme je l'ai mentionné tout à l'heure, c'est justement de capitaliser sur les forces vives déjà présentes.

2715

Donc, s'il y a des comités qui fonctionnaient bien, qui fonctionnent moins bien, on va s'enquérir de l'état de fonctionnement des différents comités avant d'en proposer de nouveau. Alors, on ira faire un *up date* sur l'état de la situation dans l'est de Montréal avant de statuer.

2720

M. JOSHUA WOLFE, président:

Merci. Je ne sais pas si un de vos collègues... Est-ce que vous voulez ajouter quelque chose ? Non? O.K. Merci, Monsieur Walker.

2725

M. BRUCE WALKER:

Merci.

2730

M. JOSHUA WOLFE, président:

Alors, merci tout le monde. Ceci met fin à la première partie de la consultation. Je vous donne rendez-vous le mardi, 30 octobre prochain ici même pour la séance d'audition des mémoires. - Attendez 5 minutes, s'il vous plaît, parce que je voudrais vous donner des informations pour les gens, surtout les gens qui veulent présenter des mémoires ou faire des présentations orales.

2735

Les 3 semaines qui séparent la première étape et la deuxième, c'est pour vous permettre de préparer un mémoire ou des informations verbales, et on va chercher les

2740 informations qui ont été soulevées, questionnées ce soir que les réponses n'étaient pas disponibles, on va les mettre sur le site internet, on va demander à nos collègues de les fournir d'avance, avant la date limite pour vos mémoires.

2745 Pour intervenir, on vous demande de vous inscrire d'avance et la date limite pour le faire sera jeudi, le 25 octobre, ça veut dire le jeudi avant le mardi de la consultation. Vous vous inscrivez à l'avance selon les modalités qui apparaissent sur le site internet et en communiquant avec monsieur Gilles Vézina à l'Office.

2750 Vous avez le choix de présenter un mémoire par écrit ou venir exprimer verbalement votre opinion, on vous précisera à quel moment l'Office veut recevoir votre mémoire écrit. Évidemment plus votre mémoire arrive tôt, plus nous, les commissaires, pouvons en prendre connaissance et se préparer à mieux vous entendre et à poser des questions s'il y a lieu.

2755 Les mémoires ne seront rendus publics toutefois qu'au moment où les auteurs en feront la présentation devant la commission. Une fois les deux étapes de la consultation terminées, la commission analysera les mémoires, les interventions, et rédigera son rapport.

2760 Ce rapport sera remis à la présidente de l'Office qui l'enverra aux élus municipaux. Le rapport sera rendu public au maximum 15 jours après. Par la suite, les décisions à prendre appartiennent aux élus municipaux. La documentation relative au projet demeure accessible en tout temps sur le site web de l'Office et on ajoute régulièrement des documents incluant les transcriptions des séances de l'audience.

2765 I invite all of you to return in three weeks to this hall for the comment period which begins on October 30th. We ask you to submit any writing brief in advance and to contact Gilles Vézina before the 25th of October if you want to participate.

Permettez-moi de remercier vivement les représentants de la Ville et bien sûr, nous allons vous fournir les réponses sur les informations qui restent à venir dans les meilleurs délais.

2770

Je remercie également les gens qui ont soutenu nos travaux, la sténographe, le responsable du son, le personnel de l'Office. Un grand merci aussi à vous tous qui avez participé à cette consultation qui vous est destinée.

2775

Thank you for coming this evening. Alors, merci à tous et bonne nuit.

FIN DE LA SÉANCE

2780

Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

2785

Et, j'ai signé :

LOUISE PHILIBERT, s.o.